

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DE LA SOCIÉTÉ
DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DU DÉPARTEMENT DU VAR, SEANT A TOULON.

Sparsa collig.

DEUXIÈME ANNÉE N° 2.

TOULON,
IMPRIMERIE ET LITH. DE CANQUOIN,
RUE NEUVE, N° 1.

1834.

TABLE DES MATIÈRES.

— — — — —

Compte-Rendu des travaux de la Société pendant l'année académique 1833—1834, par M. TAXIL, secrétaire. <i>pag.</i>	1
Rapport de la Commission chargée d'examiner les mé- moires présentés au concours de l'année 1834.	71
Sujet de prix proposé pour l'année 1835.	87
Tableau des membres de la Société.	91

Nota. La Société déclare n'approuver ni improuver
les opinions émises par les auteurs des ouvrages im-
primés dans ses bulletins.

SOCIÉTÉ
DES
SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DU DÉPARTEMENT DU VAR, SÉANT A TOULON.

COMPTE-RENDU
DES TRAVAUX DE CETTE SOCIÉTÉ,
PENDANT LES ANNÉES 1833 — 1834,

**LU A LA SÉANCE PUBLIQUE, TENUE DANS LA GRAND'SALLE
DE L'HOTEL DE VILLE DE TOULON, LE JEUDI 12 JUIN 1834.**

PAR LE DOCTEUR TAXIL,

**SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ, CHIRURGIEN EN CHEF
DES HOSPICES CIVILS DE TOULON, PROFESSEUR D'ACCOUCHEMENTS
EN CELUI DU ST-ESPRIT, MÉDECIN DU DISPENSNAIRE DE
CETTE VILLE, MEMBRE CORRESPONDANT DE PLUSIEURS
SOCIÉTÉS SAVANTES ET LITTÉRAIRES.**

MESSIEURS,

Rendre compte des travaux d'une Société savante, ce n'est pas revêtir ses productions de pompeux habits, ni en reproduire un fantastique

tableau, que rehausse un cadre brillant. Un ton simple, naturel nous semble plus propre à donner une connaissance exacte des recherches opérées par ses membres, plus propre à montrer les liens de leur collaboration; l'union, la connexion sympathique de leurs efforts, à en faire ressortir la liaison synthétique; c'est, en un mot, le budget physique, intellectuel et moral de la Société, que son secrétaire doit reproduire, dans cette solennité publique. Cet ouvrage, qui exclut impartiallement la louange et la critique doit offrir, aux masses, l'étalage de tous les moyens d'amélioration proposés, les mesures pratiques de ces moyens et leurs résultats; aux savans, des documents scientifiques utiles et certains; à l'industriel, des ressources de prospérité; à l'amant des beaux-arts, des foyers multipliés d'inspiration.

Que nous nous félicitons d'avoir à offrir l'heureux concours de toutes ces conditions dans l'examen consciencieux de vos travaux durant les années 1833 et 1834, et de constater la réalisation complète des espérances consignées dans le dernier compte-rendu de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du département du Var, séant à Toulon!

Agrandissant le cadre de nos divisions, nous les modélerons, en les modifiant un peu, sur

celles observées et suivies dans le congrès scientifique de Caen; nous envisagerons,

- 1° L'histoire naturelle générale et particulière,
 - 2° Les sciences mathématiques et physiques,
 - 3° L'archéologie, l'histoire et tout ce qui s'y rattache,
 - 4° Les sciences intellectuelles et morales,
 - 5° La littérature et les arts, qui groupant toutes les sympathies humaines, en savent si bien exprimer les diverses modulations.
-

PREMIÈRE SECTION.

SCIENCES NATURELLES.

Minéralogie, Géologie.

Un monument est élevé à la science dans le département du Var; les hommes qui l'érigent

sont nos collègues, nos collaborateurs. M. Denis, notre président, est à leur tête. C'est sous le titre de *Promenade pittoresque et statistique dans le département du Var*, que cet écrivain se livre à des études larges, profondes, si en harmonie avec sa brillante imagination.

Ses recherches sur l'histoire naturelle de la localité, qu'il étudie, sont frappantes par leur justesse et leur précision; les richesses minéralogiques que le territoire d'Hyères offre, ont d'abord occupé l'auteur, qui, familiarisé avec ses productions en a signalé les merveilles.

Il indique d'abord, sans y attacher une grande importance, les gisemens des minéraux variés, qui impriment aux roches philadelphennes et aux schistes talqueux d'Hyères les couleurs qui les caractérisent. Il s'arrête, avec complaisance, sur des filons assez considérables d'antimoine sulfuré qu'on trouve dans une gangue quartzeuse des Maures (montagnes d'Hyères). Du zinc et du plomb sulfuré se trouvent mêlés à l'antimoine dans un de ces gisemens. L'auteur fait sentir les avantages de l'exploitation de ces minéraux, auxquels Marseille et Toulon pourraient fournir des débouchés suffisants.

Les Maures, et surtout l'île du Levant renferment des traces ferrugineuses de grenats en décomposition, qui quelquefois mêlés à des si-

liciates alumineux, constituent des staurotides, des granatites; de superbes cristaux d'andalousite qui ne diffère des staurotides, que parce que le fer, qui entre dans cette dernière, est remplacé par la potasse, sont rencontrés par M. Denis sur une roche vers laquelle le pousse, par hazard, une mer houleuse; il trouve auprès du talc stéatite blanc (pierre de Briançon), qui la renferme en rognons détachés, des schistes talqueux passant aux mica schistes, de belles tourmalines noires et brillantes, à qualités électriques, si bien connues depuis Lemery.

L'asbeste ou amianthe se présente, sous quelques-unes de ses formes, dans les fissures d'une roche magnésienne, espèce de serpentine ou talc olaire. Au dessus de ce minéral flexible gît l'actinote à la couleur verte tendre : les lieux que l'un et l'autre habitent sont devenus inaccessibles. Des cristallisations curieuses se trouvent encore dans l'île du Levant. Quelques fouilles faites dans la terre de Sigaron, pour le creusement d'un puits, firent reconnaître quelques légers indices de houille, dont les grès bigarrés, qui forment les roches de cette portion du territoire, semblaient indiquer des stratifications étendues; mais le propriétaire négligea cette source de richesses.

Ici se placent naturellement une partie des observations intéressantes que notre collègue,

M. Pradier , a faites sur la longue étendue de côtes qui sépare Valparaiso de Lima. Ce jeune officier de marine , qu'une studieuse application recommande , compte au rang des trésors minéralogiques qu'on rencontre à trois lieues de Cobija , seul port de commerce que l'illustre Bolivar ait établi sur ces rives des mers du Sud , une excellente mine de cuivre , qui rapportait jusqu'à 75 pour % ; cent hommes , presque tous Indiens , aidés de quelques Européens , parmi lesquels se trouvaient deux Français , l'exploitaient. Le défaut de bois l'a bientôt faite abandonner. La houille , qu'on ne trouvait qu'à la Conception , d'une nature excellente , mais susceptible , par le dégagement de gaz inflammables , de déterminer souvent des explosions terribles , n'était nullement employée comme combustible.

MM. Bosc , d'Auriol (Bouches-du-Rhône) , auxquels nulle partie de l'histoire naturelle pratique n'est étrangère , revêtant élégamment un minéral de leur département , des formes gracieuses de l'art , ont exposé , cette année , au Louvre , trois ouvrages de sculpture dont les matériaux , ainsi qu'ils vous l'ont assuré dans une notice scientifique , provenaient d'une carrière d'albâtre gypseux , qui ne fournit aujourd'hui que du plâtre à ceux qui l'exploitent ; tandis que , susceptible du plus beau poli , cet albâtre , dont le grain , la

densité rivaliseraient avec nos marbres les plus recherchés, expédié il y a quelques années en Italie, en revenait travaillé par ses poétiques artistes, pour servir d'ornemens à nos boudoirs et à nos salons.

Preuve matérielle de l'utilité de la minéralogie, qui long-temps regardée comme une science spéculative, ne fournissait aucune application avantageuse.

Géologie.

C'est encore dans le magnifique ouvrage du collègue qui nous préside, que nous trouverons des études géologiques qui se rapportant spécialement à notre département, nous initient à la connaissance anatomique du sol que nous habitons.

Après avoir délaissé l'ancienne division des Saussure, des Darluc, M. Denis, avec tous les géologues du jour, reconnaît quatre espèces de terrains ; et dans l'examen approfondi du pays qu'il examine, il est frappé d'y rencontrer la réunion curieuse et des terrains primordiaux et des

terrains secondaires ou de transition , et de ceux qui , plus superficiels , ont été appelés terrains de transport ou d'alluvion , et enfin de ceux qui , travaillés par des feux souterrains , ont reçu les noms de pyrogènes , ou volcaniques , ou basaltiques , en remarquant toutefois que cette dernière variété est très répandue dans le département , et semble projetée çà et là au milieu des parties les plus montagneuses .

C'est dans l'ouvrage même , qu'il est important de chercher les preuves de ces assertions . Certain , qu'une sèche analyse en atténuerait le mérite , nous renvoyons avec confiance à cette source féconde d'instruction . Mais ne nous privons pas du plaisir de voir M. Denis , comme pour se délasser des fatigues d'une longue course , dépouiller le ton du savant et groupant les divers objets , qu'il vient d'offrir aux esprits éclairés , se hâter de les réunir dans un riche tableau , dont les couleurs variées réjouiront le génie de l'artiste . Ici c'est une teinte forte , qui nous trace le plan magique de ces roches trappéennes , vigoureusement colorées et alternant en si nobles masses ; ce sont leurs formes , leurs surfaces rongées , leurs anfractuosités si favorables aux jeux de la lumière ; puis , saisissant une palette plus délicate , il montre à l'œil étonné le brillant , le vernis que laisse sur ces rochers qu'il caresse , le flot , qui monte , qui les

couvre d'écume et qui fuit pour revenir encore. Il étale l'horizon vaporeux sur lequel se dessinent tous les caps, toutes les montagnes qui courent sur Marseille; il vous promène sur leurs angles rentrants; il vous transporte sur des roches psammitiques à l'aspect rougeâtre , violacé, et passant brusquement à son sujet chéri, il captive de nouveau l'attention par des observations dont l'intérêt toujours croissant se refuse à l'aridité de l'analiste.

Botanique.

Mr. Perreymond, professeur au collége de Draguignan , circonscrivant ses promenades botaniques dans une sphère limitée, a deployé, dans un ouvrage intitulé *Plantes Phanérogames, qui croissent aux environs de Fréjus avec leur habitat, et l'époque de leur floraison*, cette application soutenue, et cette investigation qu'aucun obstacle ne rebute et qui forment le type du vrai savant.

La nomenclature de M. Duby lui a servi de guide, l'ordre alphabétique est celui qu'il a suivi

pour classer les genres entr'eux et pour en distinguer les espèces. L'étendue de pays que notre collègue a explorée est de 50,000 hectares. L'auteur s'est attaché dans son ouvrage à donner la connaissance exacte des lieux, où croissent les espèces les moins répandues, indiquant seulement les stations générales de celles qui sont communes; il veut à l'aide de ce guide, faciliter le botaniste dans ses explorations, lui éviter des excursions longues et pénibles, et il l'invite en même temps à venir parcourir les localités qu'il indique pour y recueillir les espèces rares et nouvelles, qui ont pu échapper à ses recherches.

Les travaux phytologiques, que M. Denis a inserés dans sa Promenade , n'ont trait qu'à la botanique locale d'Hyères et se bornent à une simple énumération des plantes, qu'il croit être rares ou de celles qui , dit-il , constituent la physionomie végétale de la localité. Son style gracieux et facile est toujours embelli par les charmes d'une imagination riante qui ne perd jamais de vue ni le bon ni l'utile; c'est ainsi qu'en semblant se jouer, ou du moins tout parfumé de l'arome que laissent exhaler la *genista linifolia*, *caudicans*, *spinoso* que les herboristes de Montpellier viennent annuellement récolter à Hyères , il signale les profits immenses que procurerait la culture du *chêne-liège*, qui se complaît tout dans les *mica schistes*, et

dans les schistes talqueux d'Hyères, tandis qu'il ne peut prendre de hautes dimensions dans les puissans bancs de grès de la vallée de Sauvebonne. Il cite, à ce sujet, les belles plantations de M. Jacques Aurran, qui, sur une étendue de 500 hectares, offriront bientôt des fermes modèles, propres à fournir à la sylviculture des moyens de changer totalement la face des montagnes schisteuses.

M. Pradier n'a trouvé sur les sommets schisteux de Cobija que des cactus d'une grosseur énorme; une plante rampante et grasse, semblable à notre cresson; une troisième analogue à l'oseille par sa forme et son acidité. Les autres végétaux étaient brûlés par l'ardeur du soleil; il n'a pu qu'en conserver, quelques-uns qu'il croit inconnus en Europe, mais qu'il ne dénomme pas; quelques autres n'habitent que des sommets inaccessibles, n'ont pas pu être atteints par notre voyageur.

Au bord de la mer de ces contrées lointaines, se trouvent, assez rarement, la *salsolla*, une *salicornie*, la *scilla maritima* et quelques autres plantes marines; plusieurs espèces de *goémon* y abondent; le *goémon géant* y pousse des ramifications assez puissantes pour entraver la marche d'une embarcation; sur ses ramifications, se trouve souvent une coquille particulière de la famille des *patelles*.

M. Pradier a rencontré deux fois le *saccharum cylindricum* et une fois l'*agrostio pungens*.

Arica, que 80 à 85 lieues séparent de Cobija offre une végétation plus riche que ce dernier point de la côte; à Arica, un soleil brûlant ne dessèche pas les sucs fertilisant de la terre. Les légumes, le cotonnier arbre, que le commerce devrait préférer au *gossipium herbaceum*, sont très abondans. Là, les oliviers, les citroniers, les orangers se montrent dans tout l'éclat de leur parure.

Zoologie.

Les considérations générales sur les différences zoologiques, qui distinguent les variétés du canal intestinal chez les mammifères, dont M. Layet a fait précéder son mémoire intitulé de *l'Homme considéré comme Herbivore*, doivent être placées au premier rang parmi vos travaux de zoologie.

La disposition de l'appareil dentaire, accommodé aux moyens de substantiation dont l'animal doit user, conduit l'auteur à remarquer que le concours chez l'homme des dents tranchantes et

déchirantes (incisives et laciaires) lui permet de s'alimenter de substances animales, à la façon des carnivores; que les petites molaires, planes, étroites, herissées de légères aspérités, semblent venir au secours des grosses molaires, dont les surfaces aplatis sont si propres au broyement, et participant ainsi aux deux espèces de dents, servent de chaînon dans l'économie de ce système et confèrent à l'homme la précieuse faculté d'*omnivore*, que viennent confirmer et la liberté des mouvements de l'articulation temporo-maxillaire, qui se prête par ses jeux variés à tous ses besoins, et la conformation de sa cavité alimentaire, qui inférieure en ampleur, en force et en longueur à celle des herbivores, mais offrant ces conditions plus développées que chez les carnivores, l'autorisent à puiser sa nourriture indistinctement parmi les substances animales, comme parmi celles que fournissent les végétaux.

Viennent ensuite les remarques zoologiques faites par notre collègue, M. Pradier, sur les deux points des rives des mers du sud, qu'il a parcourues avec tant de fruit. Le plus remarquable des mammifères que notre voyageur a rencontré à Cobija, c'est le chinchilla dont les délicates fourrures étaient, il y a quelques années si vivement recherchées en Europe. On y voit aussi des chiens commis à la garde de quelques

bœufs, qui errent sur le sommet des montagnes et à la chasse de veaux marins. Ces parages sont habités par la baleine; parmi les poissons qu'on y rencontre sont deux squales, le requin et l'espadon.

L'enthomologie y est nulle, l'ornithologie plus abondante offre quelques granivores, dont la nourriture est au moins problématique, puisqu'on ne trouve nulle part dans le pays la graine qui les alimente. Les oiseaux de mer y sont multipliés; les *pélicans*, les *pinguins*, les *fous*, une grande variété de *goëlands* et quelques autres *palmpèdes* y abondent. Au dessus des montagnes planent presque toujours les espèces variées de vautours, le petit aigle brun de Buffon, des condors énormes, et d'autres oiseaux de l'ordre des *rapaces*.

Arica, qui appartient au Pérou, offre, au milieu des brisans, une petite île d'un abord difficile, sur laquelle se rencontre une variété de coquilles de la famille des vis, qui lui est particulière. Une foule innombrable d'oiseaux habitent cette partie du globe qui, plus favorisée que Cobija, est d'un aspect agréable.

La fin de la quatrième livraison de la Promenade pittoresque et statistique du Var, contient un aperçu zoologique brillant du territoire d'Hyères, dans lequel l'ornithologie et l'ichtyo-

logie offrent toutes leurs raretés locales, et où le talent du naturaliste ne le cède qu'à l'éclat du style littéraire.

Météorologie.

Nous ne nous arrêterons qu'en passant aux recherches météorologiques de M. Denis, dans lesquelles cet auteur, en atténuant les assertions trop louangeuses de quelques voyageurs sur le climat d'Hyères, ne laisse pas d'en vanter la salutaire influence dans les maladies chroniques de la poitrine et autres affections, qui sont si heureusement modifiées par sa température douce et embaumée. Il donne des tableaux météorologiques dont la justesse a pour garant la scrupuleuse exactitude de M. Hyp. de Beauregard.

Qu'il serait à désirer que de pareils travaux fussent entrepris sur divers points du département; car l'action des météores se rattache d'une manière immédiate à notre existence individuelle, et à la vaste économie du globe. La météorologie

ne fait-elle pas, d'ailleurs, de concert avec la géologie, la base des connaissances de l'agronome.

Agriculture.

Nulle autre partie des sciences ne mérite, à l'égal de l'agriculture, de fixer les regards des hommes; et cependant délaissée, livrée aux caprices de l'ignorance, à l'absurdité des préjugés, elle occupe le rang le plus inférieur dans l'échelle des connaissances humaines; et bien que nous n'ayions pas cette année une large somme de travaux à déposer à ses pieds, les justes espérances que nous pouvons fonder sur l'utile coopération de l'institut agricole de Coëtbo, qui a répondu si favorablement à notre appel, nous permettront de combler plus tard une lacune que nous chercherions vainement à dissimuler.

Mais, tout en avouant l'exiguité de nos travaux en agriculture, n'ommettons pas de parler de la courte mais intéressante note de notre digne collègue, M. Robert, sur la culture du *maïs noir*,

dit *maïs à poulets*, et sur les avantages qu'on peut en retirer. Malgré sa concision, ce travail renferme les documens les plus précis sur ce végétal presqu'ignoré, qui pourrait remplacer avantageusement le maïs (blé de Turquie), dont la maturité des graines est souvent entravée, par la sécheresse. La végétation précoce du *maïs nain* le met à l'abri de cet accident si commun en Provence.

Nous aurions un plaisir infini à faire ici l'analyse de cette notice, si déjà le premier de nos bulletins, publié en 1833, ne la renfermait.

M. Ferrat, dont les talents variés s'appliquent utilement à toutes les connaissances naturelles, a, dans un rapport sur un mémoire de M. Loiseleur des Longchamps, notre collègue, intitulé *mûriers et vers à soie*, fait un travail qui mérite de fixer l'attention de ceux qui se livrent à l'éducation de ces insectes. Les nombreuses, les nouvelles observations qu'il renferme et les expériences directes dont l'auteur l'a embelli, fournissent des données importantes à celui qui veut retirer du bombyx tous les avantages possibles.

C'est dans cette œuvre si savamment appropriée à la Provence, qu'on trouvera les propriétés relatives de chaque espèce de mûriers, de leurs divers succédanés ; les dissidences légères qu'on remarque entre les opinions de nos collègues ne sont dues peut-être qu'à la différence du climat

bija est libre ; aussi cette ville qui ne comptait, il y a cinq ans , que huit à dix cabutes , renferme maintenant une cinquantaine d'habitations. Le Chili , le Pérou , l'Inde et divers états européens , y versent leur population superflue ; les enfans nés à Cobija même , ont à peine atteint l'âge de trois à quatre ans , peut-être sont-ils appelés , fécondant les généreuses idées de Bolivar , à changer ces lieux , qui n'offrent que l'aspect de la stérilité et de la mort , en des champs fertiles et sains.

Chouquipaca et Potosi , les villes les plus rapprochées de Cobija , sont les seules avec lesquelles cette dernière entretient un commerce suivi , qui ne se fait qu'à dos de bêtes de somme , dont les unes sont chargées , dans le long trajet qui sépare ces villes (80 lieues) , des marchandises , et les autres , des vivres et de l'eau nécessaires dans la route , que les courriers parcourent , quelquefois dans moins de 12 jours . La religion de ces peuples est nulle : serait-ce là le fruit de ce dégoûtant , de cet horrible fanatisme , si bien flétris par Raynal , que la violence des conquérants espagnols y avait introduit ?

Leurs mœurs sont encore empreintes d'une horrible sauvagerie. Les arts y sont totalement inconnus ; leurs cabutes , irrégulièrement construites , les garantissant à peine des injures de

que ces deux naturalistes exploitent. Ornemēnt de nos bulletins, c'est dans le numéro 3 de cette collection naissante que l'ami de la science devra la chercher.

Géographie physique, Commerce et Statistique.

A ces recherches, se rattachent nécessairement les détails de géographie physique que notre digne collègue, M. Pradier, nous a donnés sur les côtes de la mer du Sud, qu'il a parcourues avec tant d'intérêt.

Une étendue de plus de 500 lieues est examinée sous le rapport de son commerce avec l'Europe, sous celui de la statistique et de la religion. Là, nous voyons des peuples abrutis sous la domination espagnole, se façonner aux formes démocratiques; des rapports commerciaux, inconnus auparavant, se multiplier à Cobija, à cause du droit excessivement modéré que les marchandises européennes y paient; là, n'existe pas cette guerre monstrueuse de peuple à peuple, établie sur des tarifs de douane exorbitans. Le commerce, à Co-

l'air. Ils sont, comme tous les habitans des côtes, iethiophages; ne connaissent presque pas le pain, mais les bases chères de leur nourriture sont la youpta et la coja. Cette dernière est la feuille d'un arbuste de l'intérieur; la youpta est un gâteau aplati, ovalaire, dont l'analyse chimique nous décelera bientôt les principes qui le constituent.

C'est sous l'égide des mœurs républicaines que ces peuplades sauvages s'acheminent vers la civilisation. La simplicité des lois de la nature s'accordera parfaitement avec leur ignorance; et, étrangers à tous les raffinemens des sociétés modernes, ils trouveront le bonheur dans des institutions qui pourraient peut-être n'amener, chez des nations plus avancées, que catastrophes, que désordres.

Medecine.

Les sciences médicales, filles de la nature, puisqu'elles ont trait aux altérations innombrables

dont chacun des individus qui la constituent peuvent être affectés, doivent nécessairement succéder, dans un plan bien régulier, bien coordonné, à l'exposition des connaissances naturelles. La médecine raisonnée, plus restreinte, plus bornée que la vaste source d'où elle émane, ne s'applique qu'à quelques classes privilégiées dans lesquelles figure *l'homme* et ensuite les animaux que ce dernier a asservis à son usage. De là, la *médecine humaine* et la *médecine comparée*, qui, formée des mêmes élémens que la première, est bien digne des méditations du savant.

Votre secrétaire a eu l'honneur de vous exposer quelques idées sur l'anatomie générale, qu'il a considérée comme la source des progrès récents de l'anatomie pathologique. Il a cru entrevoir ensuite, dans l'étude des tissus primordiaux rudimentaires, la possibilité de ramener la variété de trame dont chacun d'eux est composé, à une unité primitive, si vivement recherchée de nos jours.

Peut-être ses présomptions sont-elles chimériques; mais toujours est-il probable que l'anatomie générale du fœtus pourrait éclairer quelques points obscurs d'embryologie, expliquer quelques phénomènes pathologiques de la vie intra-utérine, et borner le nombre toujours plus restreint des tissus.

M. Layet a fixé les regards des physiologistes sur l'important phénomène de l'alimentation, dans son mémoire mentionné à la partie zoologique.

C'est dans l'examen d'une singulière et curieuse observation, unique dans son genre peut-être, et dont l'étrangeté l'exclut de tout ce que les faits démontrent, que votre vice-président développe cette alliance si naturelle, chez lui, de la science à un goût littéraire élevé. Après avoir établi, sur des données zoologiques exactes, le privilège qu'a l'homme de trouver un aliment dans toutes les substances assimilables, en lui tenant compte, toutefois, de l'influence qu'exerce sur ses appétits la nature des contrées qu'il habite, et avoir fait ressortir habilement ces différences, en opposant les goûts du froid Esquimaux et de l'apathique Kamschadale, au délicat palais du voluptueux Asiatique, il énumère les cas nombreux où des circonstances majeures, qui n'offraient à l'homme et aux animaux qu'un seul genre de nourriture, les a contraints de ne s'alimenter qu'avec des végétaux herbacés ou ligneux. Les faits qu'il entasse sont tous concluans, tous tendent à prouver que la *faim* aiguillonnante, pressante, qui jette au fond de l'estomac, vivement excité, un besoin ardent, qui y place, tour à tour, les tortures, le déchirement, l'anéantissement, les angoisses, les cris-

pations affreuses ; enfin tous les feux d'un brasier, force l'homme à assouvir son dévorant appétit avec tout ce qu'il trouve devant lui (1).

La première partie de ce mémoire orne déjà le cinquième bulletin de la Société : espérons que son complément remplira toutes les espérances des amans des raretés physiologiques.

M. Senez, professeur de philosophie au collège de Tarbes, vous a adressé des considérations générales sur la vie et sur les principaux systèmes inventés pour l'expliquer. Aborder aussi courageusement la science de l'organisme sans s'être livré aux études spéciales qui y conduisent, soulever des questions physiologiques, aussi arduës que celles qui découlent de l'examen naturel et moral de notre intelligence, sans avoir bien étudié la matière, décèle une conviction profonde.

M. le docteur Dany, reprenant en sous œuvre le même point de doctrine, le développe aussi clairement que le comportent les notions les plus modernes ; ce n'est pas sur des arguments métaphysiques qu'il s'appuie, mais sur l'étude profonde de l'organisation : l'anatomie et la physiologie lui prêtent, à l'envi, leur appui ; le secours qu'il en

¹ Dans la crainte de diminuer l'éclat de la vivacité de ce tableau, nous avons reproduit ici les paroles de l'auteur.

tire, manié avec art par notre collègue, lui permet de combattre des théories qu'il croit erronées, et dont l'influence morale est si grande. Il admet une causalité d'existence identique pour tout ce que l'univers renferme, en adoptant toutefois ses variétés infinies d'expression; il se range complètement à l'opinion du philosophe de Stagyre qui voulait que notre intelligence eut pour premiers maîtres les organes du sentiment. Il attribue aux sens, soit internes, soit externes, la puissance infinie de continuer la vie, de la transmettre, de la propager ainsi dans l'immensité des siècles, ne reconnaît, à l'expression de M. de Bonald, qui dit, en habile métaphysicien, *que l'homme est une intelligence servie par des organes*, qu'une acception métaphorique et contraire au langage rigoureux des faits. L'auteur avoue cependant qu'il est forcé de s'arrêter devant la cause première qui préside à la formation des êtres; mais cette cause première de toutes les causes génératrices, est-elle évidemment connue, clairement formulée par les spiritualistes eux-mêmes?

Votre secrétaire a eu l'honneur de vous présenter un mémoire sur la compression dans les phlegmasies idiopathiques de la peau, qui déjà avait mérité l'assentiment de la Société.

M. Guyon¹ dont la savante collaboration vous est attestée par des travaux nombreux vous a communiqué une lettre, que M. de Montbel lui a écrite sur le *cholera morbus* en Autriche. Les notes étendues dont notre collègue l'a entourée, servent de complément aux renseignemens précieux que cet ex-ministre lui a fournis, sur les diverses phases de l'affreuse maladie à laquelle il venait d'échapper.

Le même auteur, dans une brochure intitulée : *Des moyens préservatifs et curatifs du Cholera, d'après une expérience acquise en Pologne et en Autriche, ouvrage destiné aux gens du monde*, a su ranger, avec un méthodique discernement, les diverses ressources hygiéniques et pharmaceutiques que cette classe intéressante et nombreuse peut employer avec avantage, lorsqu'elle est atteinte de ce mal cruel.

Chargé, par M. le préfet de Vaucluse, de constater la nature de la maladie qui désolait la ville d'Arles (Provence), en octobre 1832, M. Guyon nous a communiqué son rapport à cet administrateur. Ses nombreuses observations sur le

¹ Chirurgien principal d'armées, premier professeur à l'hôpital d'instruction d'Alger, membre correspondant de la Société des sciences, arts et belles lettres du département du Var, séant à Toulon.

cholera à l'étranger ne le laissèrent pas un instant en doute sur l'exacte similitude de la maladie qu'il observait, avec l'horrible fléau que l'Inde semble avoir vomi sur nos contrées.

M. le chevalier de Kerckowen, dit de Kirc Koff, ancien médecin en chef des hôpitaux militaires, vous fait passer une brochure intitulée : *Sur la nature et le traitement du cholera morbus*, suivis d'une instruction sur les préceptes hygiéniques contre cette maladie. Ce travail, imprégné d'une haute science, inspiré par les sentimens philanthropiques de son auteur, qui, au milieu des tergiversations nombreuses, du vague thérapeutique dont on a entouré le traitement du cholera morbus en Europe, a le bonheur d'offrir à l'humanité des tables de mortalité consolantes, relativement au grand nombre de cholériques auxquels il a prodigué ses soins, confirme de plus en plus cette haute réputation médicale qu'une longue et savante expérience avait acquise à notre estimable correspondant.

Les champs de l'hypothèse, largement ouverts à l'imagination humaine, ont de tout temps permis aux systèmes, aux théories, de lutter, de s'entrechoquer; et de ces luttes, de ces chocs divers, résultent ordinairement des vues de progrès.

Une école nouvelle, s'élevant sur toutes les autres, apparaît au commencement du siècle,

belle d'espérance et d'avenir ; elle s'appuie d'une main sur l'anatomie générale, offre de l'autre le code de la physiologie ; et forte de ces deux puissants secours, elle proclame hautement son excellance. C'est un aperçu rapide sur les préceptes fondamentaux de thérapeutique dans le traitement des phlegmasies, suivant la doctrine physiologique, que M. Lautour, professeur d'hippiatrie à Coëtbo, vous envoie comme gage de nos liaisons avec l'institut agricole du département d'Ille-et-Vilaine.

Dans une brochure de onze pages, ce médecin passe en revue les trois principes de médication que M. le professeur Broussais a consacrés au traitement des phlegmasies; il les commente, les examine en profond praticien; et si ce travail n'a rien ajouté à l'art, il a rendu plus familière une méthode dont le seul vice est de frapper trop tôt l'esprit par sa rationalité.

Un écrit du même auteur nous démontre la liaison intime qui existe entre les affections spécifiques qui désolent l'espèce humaine, et celles analogues qui affligen les animaux que nous condamnons à partager nos travaux ou à fournir au luxe de nos tables. L'espèce chevaline est celle qu'il choisit pour type de comparaison. Exposition méthodique de symptômes, rapproche-

mensingénieux, moyens thérapeutiques appropriés à l'indication, autopsie confirmative de lésions présumées; tout indique, dans notre collègue Lautour, un médecin distingué, un collaborateur actif, un vrai ami de la science.

M. Jacquinet rattache, à l'annonce d'une teinture odontalgique susceptible de remplacer avantageusement le Paraguay-Roux, que les auteurs débitent au poids de l'or, des réflexions critiques sur le charlatanisme qui, fléau de toutes les époques, semble être le cachet de l'ignorance, que tant de causes tendent à perpétuer.

Les remèdes, décorés du titre pompeux de *spécifiques*, servant de pivot aux raisonnemens justes et fondés sur lesquels notre collègue appuie ses assertions, il trouve dans la confiance qu'inspire le Paraguay-Roux, la preuve de ces mille et une erreurs auxquelles l'esprit humain se livre si complaisamment. Il met en regard de cet *odontalgique* suprême, une essence dont la source est connue, dont l'action est éclairée par la nature des principes qui la constituent, et qui, extraite d'une plante originaire des Indes-Orientales et de l'île de Madagascar, mais qui est naturalisée en France (c'est le cresson de Para, *phylanthus oleaceus* Lin.), peut fournir, à bas prix et aussi so-

lidement que le Paraguay-Roux , un soulagement plus ou moins durable ¹.

Géographie médicale.

Les premiers pas du génie civilisateur des Français en Afrique, sont marqués par la propagation de l'instruction. Notre collègue, M. Guyon , dont les travaux nombreux et variés nous ont déjà si utilement occupé , est chargé de l'enseignement de la géographie médicale à Alger , et le *Moniteur* de cette colonie , en date du 10 février 1834 , contient le discours d'ouverture de ce cours.

Dans cette introduction , M. Guyon pose les limites de la médecine géographique en circonscrivant les matériaux dans les maladies qu'il appelle générales , universelles ; et dans celles dont

¹ La durée indéterminée de l'action des *odontalgiques* , en général , tient à ce que la carie dentaire , qu'on assoupit par des substances plus ou moins âcres , se réveille et réclame des moyens plus héroïques.

les causes , plus ou moins bornées, inhérentes à la localité , à la différence de température , à la nature du sol , à ses productions , etc. reçoivent du professeur le nom de climatériques. Il arrive à cette définition grande , large : *la géographie médicale , dit-il , est l'histoire des maladies particulières aux différentes parties de la terre et des modifications imprimées aux maladies générales , universelles , par des causes climatériques.* Il subdivise ensuite ces deux genres suivant les grandes divisions établies par les géographes , et ces subdivisions sont elles-mêmes divisées en sous-genres. Vient enfin l'examen des végétaux et des animaux particuliers à différentes contrées , et dont l'influence se communique à l'homme : il fait sentir enfin la nécessité de l'astronomie , de la géologie et de la géographie , qu'il regarde comme les éléments indispensables à la géographie médicale.

DEUXIÈME SECTION.

SCIENCES

PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.

M. Ferrat vous a , dans une savante analyse du coja et de l'youpta, rapportés par M. Edmond Pradier des îmers du Sud , convaincu de la profondeur de ses connaissances en chimie. Ce n'est pas tant sous le point de vue de la difficulté de trouver les principes immédiats des substances qu'il avait à examiner , que le talent du chimiste se décèle , mais bien plutôt dans les savantes considérations générales dont notre modeste collègue a fait précéder son travail , comme pour nous initier à la régularité de ses opérations.

Quoiqu'il en soit , le coja frappe d'abord M. Ferrat par son odeur et sa saveur qu'il compare à celle du thé , et par l'astriction que développe , sur l'organe du goût , la mastication de ses feuilles qui contiennent du tannin , de l'acide gallique ,

quelques sulfates, un carbonate calcaire, une substance résiniforme, et un principe volatil.

Quant au petit gâteau, d'youpta, M. Ferrat a reconnu qu'il résultait du mélange d'une petite quantité de féculle et d'une très grande quantité de cendres d'un végétal indéterminé.

Simplifier les méthodes, jeter de la clarté sur des abstractions dont les difficultés le plus souvent rebutent, les mettre mieux à la portée des intelligences, tel est le propre de la vraie science, de la science du progrès.

M. Jullien, notre collègue, a cherché, dans une dissertation sur la statique à vous faire apprécier l'excellence des principes connus des *vitesses virtuelles* dans l'étude des mouvements de corps, en démontrant que la simplicité, la clarté, la facilité d'application de cette théorie, l'emportaient sur tous les autres systèmes dont les règles souvent obscures par des difficultés nombreuses se pliaient avec difficultés aux intelligences peu cultivées.

Après avoir établi les principes relatifs au mouvement et aux forces, l'auteur considère le cas de l'égalité de ces forces, ou leur équilibre, et il trouve en substituant leurs valeurs dans l'équation que, le produit de la masse par la vitesse, qui exprime une de ces forces, est égal au produit de la masse par la vitesse qui représente l'autre force.

De là, découle cette proportion fondamentale dans le cas d'équilibre.

Les deux masses ou poids sont en raison réciproque des vitesses.

Mais, si l'équilibre est rompu, la masse parcourt des espaces qui sont en rapport direct avec les vitesses; d'où, en substituant les espaces aux vitesses la proposition se transforme et se formule ainsi :

Deux masses ou poids en équilibre, sont en raison réciproque des espaces qu'ils parcourraient en même temps, si l'équilibre était rompu.

Tel est l'énoncé des principes des vitesses virtuelles.

L'auteur, à l'aide de simples notions de géométrie, prouve la vérité de ces théorèmes en les appliquant au levier, aux autres machines simples, et mêmes à la vis qui ne se rattache pas au levier.

M. Jullien soumet ensuite les machines composées au principe des vitesses virtuelles. La loi générale de l'équilibre des machines composées porte que le rapport de la puissance à la résistance résulte des rapports de toutes les machines simples mises en œuvre, attendu que chaque machine simple est résistance pour celle dont elle reçoit l'action et qu'elle est puissance pour celle sur laquelle elle agit, alors, par quelques

substitutions des parties homologues proportionnelles dans les rapports que donnent les machines simples, on obtient leurs différentes formules qui, multipliées par ordre, donnent la formule finale pour la machine composée que l'on traite.

Ce mémoire se termine par un examen statique d'une machine anglaise, qui présente une heureuse combinaison des diverses puissances mécaniques.

Des moyens multipliés ont été imaginés jusqu'à ce jour pour apprécier les distances. La géodésie, la stratégie, l'arpentage, l'art de lever des plans puisent dans cette connaissance des éléments multipliés; ici, ce sont des moyens graphiques qui permettent de déduire les distances par la similitude des triangles, d'après une base proportionnelle mesurée et adaptée à une échelle donnée, ou une carte topographique relevée d'avance; là, ce sont des calculs arithmétiques ou trigonométriques, qui consistent à déterminer les distances d'après les triangles semblables mesurés sur le terrain, ou pris avec des instrumens de trigonométrie comme théodolites, octans ou sextans. Les conditions diverses que ces instrumens exigent les rendent imparfaits, malgré leur exactitude.

M. Roche, sentant tout le prix de la connais-

sance promptement acquise des distances, a fait à la ballistique une précieuse application du principe général de la géométrie et de la géodésie, et a imaginé et construit un instrument très simple qu'il appelle *macromètre*, et qui donne la distance immédiatement à l'œil et sans calcul.

Nous nous dispenserons avec d'autant plus de plaisir de suivre cet ingénieux professeur dans ses développemens, que son travail ne pourrait que perdre à une trop briève analyse, et que c'est dans notre premier bulletin de 1834, qui le renferme, qu'on pourra examiner le plan de l'instrument, ses transformations, son complément à l'aide de la lunette de Galilée, son application, les modifications dont il est susceptible, les erreurs auxquelles il peut donner lieu et les moyens de les rectifier.

TROISIÈME SECTION.

ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE.

L'archéologie, dont le mandat est de retracer les mœurs, les usages, les coutumes des anciens par l'étude de leurs monumens, de leurs écritures, de leurs médailles, est cultivée avec ardeur par nos deux habiles collègues d'Auriol. Que ne pouvons nous insérer ici les titres nombreux que les frères Bosc, nos dignes compatriotes, ont acquis à la reconnaissance publique par leur infatigable activité. Tour à tour naturalistes savans, archéologues profonds, mécaniciens adroits, ils cultivent chacune de ces branches avec un succès égal.

Pour vous remercier de leur titre de membre correspondant, ils vous adresseront une note sur des découvertes qu'ils avaient faites, en février 1833, à Gemenos, dans le quartier de Saint-Jean de Garguier, (Bouches-du-Rhône). Les monumens qu'ils vous offrirent consistaient en dix-neuf médailles, d'argent de familles patriciennes, très

bien conservées, dont les rapports historiques, enveloppés d'un voile obscur, ne sont pas, il faut en convenir, nettement connus; mais en confiant ce soin à leur investigation pratique, on peut être assuré des résultats les plus favorables.

M. Ricard, professeur de philosophie au collège de Toulon, après avoir entrevu l'archéologie sous son vrai point de vue, après avoir avancé que l'histoire des premiers âges de l'humanité était toute monumentale, se propose de vous entretenir souvent de son étude beaucoup trop négligée; il commence par vous donner le texte, *tel qu'il a pu le lire*, d'une inscription grecque qu'il a recueillie sur un marbre trouvé, il y a quelques années, aux environs de Toulon, et actuellement déposé dans la bibliothèque communale de cette ville. La traduction de cette inscription, un peu fruste, lui permet d'avancer qu'elle ne renferme que l'épitaphe d'un personnage illustre et de deux femmes de sa famille; que tout, jusqu'à la forme de la pierre, dépose en faveur de cette destination tumulaire.

La culture spéciale d'une science n'exclut pas l'étude d'une branche qui lui semble étrangère. M. Guyon, [que nous avons vu naguère occupé si heureusement à observer, à reconnaître le choléra, à s'armer contre lui de puissantes ressources, à le combattre, à le terrasser, tournant ses

yeux vers l'archéologie, vous adresse, dans un écrit,

sur l'ancienne *Cirta*, aujourd'hui *Constantine*, avec cette épigraphe:

Urbes in eâ quam plurimæ, nobilis que,

Sed Cirta eminet.....

Salin de Numidâ, cap. xvi.

des détails intéressans sur ce point de la régence d'Alger, dont l'occupation pourrait completer peut-être ou assurer la conquête glorieuse, qu'ont faite de ce royaume, les Français en 1830.

Cirta, une des plus fortes villes de la Numidie, détruite par Alexandre, reconstruite et embellie par Constantin, qui lui donna son nom, apparaît avec tous ses attraits antiques. On peut encore reconnaître, avec Shaw, l'éminence oblongue, large d'un demi-stade, et inaccessible de tous les côtés, excepté au sud-ouest, où la ville était bâtie. Des murailles en débris, des citernes comblées, des aqueducs détruits, qui s'étendaient au loin, attestent assez la puissance de cette ville qui, au rapport de Strabon, pouvait, sous le règne de Micipsa, mettre sur pied dix mille chevaux et vingt mille fantassins.

Des vestiges seuls de cette *Cirta* subsistent. *Constantine*, qui s'est relevée sur ses ruines, successivement payenne, catholique, musulmane.

est peut-être désignée, par la *Providence*, à livrer entrée aux torrens de civilisation que la France est appelée à verser sur l'Afrique, pour en consolider justement la conquête.

M. Denis donne, comme complément à ses recherches historiques sur Hyères, des découvertes archæologiques qui pourraient éclairer l'antiquité de son origine. Il signale des médailles græco-marseillaises, de M. V. Estalle, qui ont donné lieu à l'opinion fausse que Hyères était la fille de l'antique Olbia. Mais de grandes urnes, portant le nom de leur fabricant, Faby, que les habitans de la Provence conservent encore à ces grands vases, d'une forme particulière, qu'ils emploient à la conservation de leur huile; des fragmens de vases plus petits, remarquables par des reliefs gracieux et par la finesse de la terre, mêlés à un Néron, à un Galba et à d'autres médailles des Romains, sont des preuves irréfragables du séjour dans ces lieux de ces maîtres du monde.

Au reste, les fondations d'une construction qu'on peut préjuger avec raison avoir appartenu à un temple; des pans de muraille existant depuis des siècles; des canaux plus d'à moitiés enfouis; un long mur servant d'enceinte et consolidé par un béton très dur, et d'autres objets déterrés à Pomponiana, attestent que dans ce point du globe, qui n'offre plus que des ruines, était jadis une

ville dont l'importance nous est peu connue, mais dont la découverte intéresse vivement l'histoire.

C'est en remuant les entrailles de la terre, qu'on rencontre ces vieilles traces du monde antique, qu'on aime tant à rapprocher de l'histoire contemporaine.

Volons, encore une fois, vers le Nouveau-Monde et considérons avec M. Pradier ces momies si bien conservées, ces vases de terre, ces vases en bois, et ces quelques fétiches en or et en argent, restes muets d'une époque reculée, que la nuit des temps enveloppe dans son ombre sombre.

Histoire.

Vos travaux historiques durant le cours de cette année se divisent en deux classes ; les uns ont trait à l'histoire en général ; les autres se circonscrivant, s'individualisant, se rapportent à la naissance d'un petit état, à une des phases glorieuses de notre ville et enfin à la vie d'un homme.

Les premiers sont dus à M. Ricard, votre vice-secrétaire, qui considérant la chronologie sous un point de vue philosophique, vous expose, dans un écrit intitulé : *Tableau des mœurs et des idées de l'Empire Romain depuis le commencement du deuxième siècle jusqu'à la chute de l'Empire d'Occident*, des documens historiques qu'il a puisés dans les livres des Saints-Pères et qui, propres à nous éclairer sur les mœurs, la littérature des ces peuples regénérés par les dogmes élevés d'une religion nouvelle, doivent piquer vivement la curiosité. La première partie de ce travail se trouve dans notre cinquième Bulletin ; la suite embellira ce recueil de nos productions subséquentes.

M. Denis, embrassant l'histoire, les légendes, les traditions, les antiquités de la ville d'Hyères, vous représente ce petit état dans son organisation première en 1140, relevant alors de la maison de Foz. Ces sont les descendants d'Amelin de Foz qui reçoivent, en juillet 1254, Louis IX et toute sa famille à leur retour de la Terre-Sainte. Le château et la ville d'Hyères font ensuite partie du domaine des comtes de Provence. Des détails toujours plus intéressans, relevés, embellis par de fraîches descriptions ou par de poétiques épisodes devraient nous entraîner avec l'auteur vers ces époques reculées dont il se charme de produire les scènes vives et animées ; mais il nous suffira

de dire que c'est dans la *Promenade pittoresque et statistique* qu'on les trouve pour que le lecteur s'empresse de les chercher là, où ils se présenteront avec toute leur suavité.

M. Ch. Laindet de la Londe , très versé dans les recherches chronologiques , vous fait part d'un travail qu'il a livré à la publicité, sous le titre : *d'Histoire du siège de Toulon par le duc de Savoie, écrite sur notes , pièces et documens de 1707.* En nous contentant d'enregistrer dans le catalogue de nos travaux cet intéressant écrit, nous laissons à ses lecteurs la satisfaction de juger de la facilité, de la noblesse du style, de l'exactitude des descriptions, de la précision des plans stratégiques ; d'admirer les sentimens d'honneur qui animaient les généreux défenseurs de la ville que nous habitons. Nous nous taisons sur la haute vertu de leur chef; elle est au dessus de tout éloge.

Votre secrétaire , remplissant un pénible devoir , a eu l'honneur de vous tracer la *notice biographique* de M. Léclerc , votre ancien collègue : ce travail par sa nature devra faire partie de vos Bulletins.



QUATRIÈME SECTION.

SCIENCES

MORALES ET PHILOSOPHIQUES.

La morale et la philosophie des sciences, donnent la mesure de l'harmonie de l'accord social dont l'éclat est d'autant plus brillant, que son influence est plus uniformément répartie sur toutes les classes. Les hommes ont dû toujours trouver dans les idées religieuses, qu'on doit considérer comme les sources premières de toute morale, de graves sujets de méditation. La religion dominatrice suprême des volontés humaines peut seule les circonscrire, les diriger, et par conséquent il faut qu'elle se calque sur le développement des facultés intellectuelles, sur les besoins de l'homme, sur ses sentimens naturels ; de là, la diversité de ces théories qui se prêtant au climat, à la forme gouvernementale, etc. etc., se modifient suivant ces diverses conditions physiques.

Parmi les nombreuses formules religieuses qui doivent, dit-on, satisfaire tous nos besoins sociaux se trouve celle de St-Simon, de ce philosophe de

notre siècle, qui sondant profondément les maux de la société en général a émis des idées aussi étranges pour ses contemporains, que l'étaient celles sur l'affranchissement des esclaves, pour les anciens.

Mais Chateaubriand, que des journaux ont eu l'impudeur de transformer en fou, a dit : « c'est impiéte de résister aux volontés sacrées de la Providence..... »

Des adeptes ardents propagent le St-Simonisme dans le midi de la France, et un de nos collègues vous communique des réflexions critiques sur cette doctrine.

M. Jullien, dans sa notice sur le St-Simonisme (extraite d'un travail inédit du même auteur, intitulé *essai sur l'histoire de la philosophie*), parle en courant de Schilling et de son *dualisme*, des bases sur lesquelles Ficht a établi sa morale et de celle de Kant, et arrive à se demander si le St-Simonisme, résumant les idées du professeur allemand, sera le dernier progrès propre à assurer la réforme projetée de la société humaine : il passe ensuite au St-Simonisme proprement dit, l'établit sur ses vrais rapports et sans s'arrêter à tout ce que renferme de précieux le but de cette théorie, l'auteur reproche à St-Simon d'avoir avancé que la meilleure organisation possible pourra s'établir, et qu'ainsi *l'âge d'or est devant*

nous. Il examine ensuite les divers moyens proposés par la secte (c'est ainsi qu'il l'appelle) pour effectuer cette grande entreprise. Il signale les diverses tribulations que le St-Simonisme a éprouvées ; il jette un coup d'œil sur les doctrines ; et non seulement il lui refuse le caractère de religion , mais il soutient que le philosophisme de sa cosmogonie n'est qu'apparent ; il s'arrête enfin sur les moyens d'exécution , et tout en paraissant nier leur efficacité , il avoue que la propagation de cette doctrine plaît aux cœurs généreux , qu'elle porte à l'enthousiasme les esprits amis de la nouveauté.

De longues notes additionnelles du même auteur viennent corroborer la force et la véracité des assertions renfermées dans cette notice.

M. de Puycousin , en réponse aux paroles de M. Jullien , défend le St-Simonisme , en peu de mots , et avec l'accent de la conviction .

Ces sortes de controverses exigeraient des développemens beaucoup plus étendus ; mais comme , sans qu'on s'en doute , la prévention intervient toujours dans cette espèce de polémique , nous nous en tiendrons là , engageant les personnes qui désireraient en prendre une plus ample connaissance de consulter le deuxième et le quatrième Bulletin de la Société .

Oh ! que l'esprit humain , dans le désordre de

ces luttes , fixe agréablement ses regards sur les propositions que M. Ricard a émises sur la providence, et que votre quatrième Bulletin renferme. Envisageant philosophiquement cette puissance , votre collègue en place l'origine dans l'intelligence divine ; il la définit *la pensée de Dieu*. Il admet que rien ne périt , puisque la mort n'est pour lui qu'une transformation , qu'une transfiguration de l'image divine dans ce monde. Appliquant cette théorie de transformation aux grands agens de la nature , il les voit , dans leur action , opérer des différences sur les corps , sans que ces corps soient annihilés; il subordonne enfin tout à la providence , à cette divinité souveraine , qui tient sous sa puissante main la nature entière , qui se vante , suivant Bossuet , de faire la loi aux rois et de leur donner quand il lui plaît de grandes , de terribles leçons , qui élève les trônes et qui les abaisse , qui tantôt communique sa puissance aux princes , et tantôt les en prive , et les livre à leur faiblesse d'homme.

M. Roche , amplifiant ses notes sur *la charité considérée dans son application* , vous donne lecture d'intéressantes additions qui , frappées au coin de l'amour de l'humanité , viennent embellir ce qu'il vous avait déjà communiqué durant les années précédentes , et méritent justement .

à ce faisceau de vues bienfaisantes, une place dans vos Bulletins.

Le même membre , invoquant le sentiment moral, la raison et la science, oppose de nombreux argumens aux doctrines matérialistes; il tire, des faits que lui présentent le magnétisme animal et le somnambulisme, la preuve d'une distinction entre l'ame immortelle et le corps.

M. Curel , chef d'institution , à Toulon, narrateur fidèle d'un événement funeste arrivé dans vos contrées, vous peint, dans un écrit intitulé *les suites d'une première faiblesse*, la débauche et son hideux cortége , avec les couleurs les plus vives.

M. le professeur Ricard, votre vice-secrétaire, vous donne connaissance d'un discours prononcé par lui à la distribution des prix du collége de Toulon , en août 1831 , sur *les bienfaits de l'éducation en général et d'une éducation nationale en particulier*, avec ces paroles de Juvenal :

Gratum est quod patriæ civem populo que dedisti,
Si facis ut patriæ sit idoneus , utilis agris , utilis et
bellorum et pacis rebus agendis.

Ce discours, dont le calme éloquent est relevé par la force des pensées, renferme des prévisions progressives que la raison a le droit de former en faveur de l'éducation publique.

M. Curel, dont la vie laborieuse est aussi consacrée à l'instruction, communique à la Société un discours qu'il a prononcé à l'occasion de l'examen littéraire de ses élèves, dans la séance publique du 18 août 1833, sur l'éducation nationale, avec cette épigraphe de Leibnitz :

Celui qui est maître de l'éducation est le maître du monde.

Ce discours, remarquable par la force, la sagesse des pensées, par la vigueur, la chaleur du style, renferme des vues grandes, étendues, dont la réalisation serait une vraie conquête pour l'intelligence humaine.

C'est dans le rapport de notre collègue, M. Dozoul, sur la méthode sténographique de M. Vidal, du Beausset, qu'on doit se convaincre de la prééminence, de la simplicité et de l'importance de ce procédé; c'est là qu'on doit puiser les preuves du goût profond de synthèse qui forme le type de cette importante découverte.

La sténographie-Vidal fut jugée digne de votre approbation par MM. les commissaires chargés de l'examiner; ceux-ci ne s'arrêtèrent pas dans leurs investigations, à la théorie, dont le brillant supplément si souvent à l'utile; mais ils vous offrent, dans le jeune fils de l'un de nos plus estimables collègues, des garanties suffisantes de leur conviction.

(49)

Obéissant au désir émané de la commission, nous éprouvons une satisfaction bien vive en enregistrant ici son opinion favorable à cette méthode , dont les destinées futures peuvent être d'une importance très grande.

Continuant à encadrer, dans les études morales et philosophiques , les aperçus qui se rattachent à l'instruction , nous relaterons ici les idées critiques de M. Julien sur les définitions en général. S'éloignant de la route scolaire, votre collègue démontre , en s'appuyant sur des exemples nombreux, l'utilité des définitions exactes , des définitions qui donnent à l'esprit une idée nette et précise de l'objet qu'on étudie.

M. Vidal, du Beausset , votre collègue, appliquant à la sténographie une théorie musicale particulière , qu'il appelle *instantanée* , et une méthode linguistique universelle, vous donne , dans un écrit éminemment philosophique , les moyens de réaliser ses vues. Un style clair et simple , que rehaussent des pensées originales , orne ce travail. L'insertion prochaine de ces deux articles dans votre Bulletin , m'empêche de les étudier plus profondément.

Votre secrétaire , profondément convaincu de l'utilité des associations, en matière scientifique , vous propose d'établir une étroite alliance , des communications suivies avec toutes les sociétés

savantes de l'ancienne Provence; de fonder, dans vos archives, une bibliothèque qui, succursale de celle établie dans le collège de cette ville, serait plus conforme à nos besoins particuliers. Nos espérances ont été bientôt dépassées, car vous vous avez étendu vos rapports à toutes les réunions de savans; et peut-être le développement de cette proposition, n'a pas peu contribué à l'établissement de ces relations honorables, dont l'utilité vous sera de plus en plus démontrée.

Votre collègue, M. Curel, voulant attacher un éclatant fleuron à la couronne de votre compagnie, n'a pas reculé devant la nécessité, dictée par les circonstances, d'appeler parmi vous le beau sexe, de le faire participer à vos travaux. Cet acte de haute équité fut accueilli spontanément par la Société, et vos réglemens sanctionnent aujourd'hui l'alliance de votre intelligence avec l'intelligence douce, aimable de la femme; ils vous permettent de vous nourrir de ses délicieuses inspirations. Osons espérer que cette modification peu usitée jusqu'à ce jour dans l'économie sociale des réunions savantes, remplira la juste, la louable attente de son auteur, et répandra sur votre Société des reflets d'une suave douceur.



CINQUIÈME SECTION.

BELLES-LETTRES ET ARTS.

La littérature peut être définie la poésie de la morale; car toujours elle la reproduit avec les caractères de son époque, sublime dans les phases héroïques des âges du monde; classique sous les rois absous; libertine, dévergondée dans les cours corrompues, muette sous le despotisme ou l'anarchie, romantique sous les imperfections d'une liberté naissante, elle doit suivre l'impulsion des esprits et en retracer les diverses nuances.

M. Ricard dans un article intitulé *Études critiques sur l'éloquence de la chaire* développe ses vues sur cette branche importante de la littérature, et les applique à l'appréciation du beau talent de M. de Maccarty. Après avoir représenté cet orateur chrétien comme ayant su se soustraire à toutes les causes de la décadence dans laquelle était tombée l'éloquence de la chaire, dans le dernier siècle, il propose de justifier ce qu'il avance par plusieurs notes écrites, durant le cours de ses prédications les plus goûteuses.

Le *Maléfice*, avec cette épigraphe de Virgile :

Ego non credulus illis.

de votre collègue M. Dozoul, peut vous donner une idée de la flexibilité de son genre d'écrire. Les sortiléges, l'art cabalistique ne sont plus en honneur, il est vrai. La raison semble avoir fait depuis long-temps justice de ces erreurs de la crédulité humaine; mais, la fourberie, la duplicité règnent encore en souveraines; aussi, votre estimable collègue, continuant son étude des mœurs contemporaines, rencontre sur ses pas l'hypocrite, qu'il vous peint sous les traits *d'un ami comme il s'en trouve*, en l'apostillant de cette imprécation d'Homère :

*Je déteste, à l'égal des portes de Pluton,
L'hypocrite qui parle autrement qu'il ne pense.*

C'est dans votre quatrième Bulletin, qu'on peut juger de la facilité de style que l'auteur sait si bien apprivoier à ses sujets.

Le même avec sa sensibilité exquise vous fait entrevoir dans une nouvelle intitulé *Cécile ou la volonté d'un père*, portant pour épigraphe ces mots :

Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas.

toute l'absurdité de cette obéissance passive , que de despotiques parens exigent quelquefois de leurs enfans parvenus à l'âge où les passions , aux accens enchantateurs , parlent presque toujours plus haut que la voix trop sévère d'un père.

Nitard arrache Cécile à l'amour du tendre Duval et la contraignant de sa tyrannique autorité , il creuse , lui-même , cette tombe qui s'ouvre à Besançon , quelques années plus tard , pour recevoir son infortunée fille , que la débauche , la dissipation d'un mari brutal et joueur y avait précipitée . Tu reçus à ton lit de mort , victime dévouée , les derniers adieux du capitaine Duval dont le froid cadavre devait être plongé , le même jour que le tien , dans la nuit des tombeaux..... Tu accourus , père injuste , pour embrasser ta fille..... Destins cruels !.... elle n'était plus !....

Le jeu , l'enchaînement naturel de l'action , sa marche simple et aisée , un dénouement moral caractérisent cette nouvelle , dont le cœur semble avoir fait tous les frais .

M. Ch. Laindet de la Londe signale son entrée parmi vous par une de ces sorties fortes , profondément pensées , dans laquelle , avec cette aisance , cette grâce qui le caractérisent il traite , il discute avec beaucoup de facilité une des questions de littérature les plus intéressantes de l'époque . L'auteur , après un exorde brillant , pose

hardiment la question suivante : « Nos mœurs ,
 « nos usages littéraires ont-ils fait des hommes qui
 « se livrent à l'art d'écrire , d'aussi bons auteurs ,
 « d'aussi grands écrivains que la France a le droit
 « de l'attendre d'une époque toute de progrès ? »
 Il s'empare ensuite de ce sujet , il le développe ,
 l'agit dans tous les sens , le présente sous toutes
 les faces , et après des parallèles ingénieusement
 trouvés et exposés avec art , il s'écrie ! « Le temps
 « est venu où la province doit secouer de vieux
 « préjugés , déployer franchement sa bannière ,
 « entrer dans l'arène , et prendre sa part de gloire
 « dans les conquêtes des grands domaines de l'i-
 « magination et de l'intelligence. Lorsque tout
 « autour de nous tend à s'affranchir , à s'élever ,
 « lorsque tout marche vers le progrès , nous ne
 « devons pas rester stationnaires. »

Ces paroles retentissantes trouveront de l'écho
 parmi les amis des lettres ; elles ranimeront les
 âmes fortes , iront réveiller les âmes froides , rou-
 tinières , et les efforts communs des unes et des
 autres parviendront à terrasser cette effrayante
centralisation , qui attire vers elle tous les sucs ,
 s'en nourrit , épouse leur force , et les empêche
 de fournir eux-mêmes à une végétation puissante
 et vigoureuse.

Le travail qui a ouvert les portes de la So-
 ciété à votre digne collègue , M. de la Londe ,

remarquable et sous le rapport du style et sous celui de l'exposition, offre une action dramatique des plus intéressantes. C'est un père, complaisant dévoué des plaisirs d'un grand seigneur, qui ne peut soustraire sa fille à la brutale passion de ce libertin du bon ton, et qui furieux de la honte infligée à sa famille, le constraint par la force à épouser sa victime, dans la maison même où le crime a été consommé, renvoie sa fille à l'hôtel de son mari, et s'ensevelit avec ce dernier, durant la nuit, sous les décombres de ce lieu de débauches, qu'il incendie lui-même.

Tel est en peu de mots le sommaire de la nouvelle intitulée *Pauline ou la fille du concierge*, (esquisses de mœurs 1718.) La ressemblance des positions a fait trouver quelqu'analogie entre elle et le drame de Victor Hugo, portant pour titre *Le Roi s'amuse*. Mais, est-ce surprenant que ces temps de *bon plaisir* fournissent des sources de désordre analogues. Le naturel des caractères, la peinture fidèle des sentiments et des passions décelent un esprit familiarisé avec l'observation des mœurs de ces tems si rapprochés de nous, mais, que des explosions volcaniques encore fumantes ont effacées à jamais.

Le *Phare mystérieux*, nouvelle maritime que la brillante imagination de M. de la Londe s'est complue à orner, permet de reconnaître dans cet

auteur un peintre habile, un écrivain judicieux, un littérateur à l'âme ardente, à l'œuvre facile. C'est un ouragan furieux, dont toutes les horreurs viennent se réunir sous son pinceau ; vous voyez la Claymore comme un atome dont les vents et l'océan se jouent, courir à sa perte.... Un arc en ciel de feu sillonne l'espace, le château Mayden est reconnu.... Le château Mayden, qui ne présente au navire, que la tempête pousse vers ces côtes désertes, que les pointes de ses rascals, les déchirures de ses rocs, les crêtes de ses brisants; Lincoln en marin intrépide, ordonne.... et la docile corvette, quoique subjuguée par les flots et les vents, obéit. L'œil est évité; on touche au port.....

L'impatient Lincoln court reconnaître ce phare de salut, qui lui apparaît comme un trophée d'amour, de bonheur et de sensibilité. Là, telle qu'une de ces sylphides, que la mythologie nous offre, se présente à lui la belle, la tendre Alicia, qui après avoir pleuré sur la tombe de sa mère se posait sur la cime du rocher, qu'elle signalait de loin aux voyageurs égarés, puis envoyait un soupir de douleur à la vague meurtrière de son père, puis revenait, après avoir rempli ce précieux devoir, l'âme broyée de douleur et le cœur plein de joie, à ses occupations journalières. C'est dans ces fonctions sacrées que te surprit,

orpheline infortunée, l'orphelin Lincoln. Bientôt mariant vos malheurs, vos destinées seront unies et sur ce rocher, où une catastrophe horrible te ravit les auteurs de tes jours, aimable Alicia, tu trouveras un époux, un amant, source du bonheur de ta vie.

M. de Caligny, ce laborieux collègue qui partage avec tant de profit son temps entre des études spéciales, les devoirs de sa condition d'officier de marine et le commerce des lettres, vous a communiqué une nouvelle maritime intitulée *le Négrier*, avec cette épigraphe :

*Se rendre..... combattre..... ?
Des deux côtés..... la mort.....*

Une narration aisée et facile, des tableaux frappans d'exactitude forment le type de cette œuvre dont l'analyse morale pourrait se réduire à ces mots : « honte à ceux qui écrivent dans les lois des principes, que leur barbare conduite desavoue si souvent.....

Nous espérons que ce cri de la conscience d'un homme probe trouvera sa place dans vos Bulletins, et ira retentir aux oreilles de ceux, qui croient encore à l'aristocratie de la peau.

Nous ne dirons qu'un mot du vaudeville dont M. Edmond Pradier ne vous a communiqué

qu'un fragment; il est intitulé *Monsieur Dubluyou*. Les grelots de la folie s'agitent ici sur la manie quelquefois très lucrative de faire des mariages. Nous ignorons si l'auteur est dans l'intention d'ajouter cette production dramatique à celles qu'il a déjà livrées avec succès au théâtre; mais tout ce qu'il nous a été permis de remarquer, c'est que les couplets qu'elle renferme sont dignes, par leurs saillies spirituelles, de celui qui s'est tantôt présenté à vous sous l'aspect du savant et dont nous pourrons tout à l'heure apprécier les qualités de poète.

M. Garnier, qu'une imagination active, brillante pousse sans cesse à des travaux utiles, employant les loisirs, que laisse l'administration d'un bâtiment de l'état, vous adresse *des lettres à Amelie sur quelques villes de l'Italie*. Digne élève de Demoustiers, votre collègue vous fait partager, dans une prose aisée, souvent poétique, qu'il entremèle de jolis vers, les sensations, les émotions que lui inspire la riante Italie, ce berceau des sciences, qu'un ignoble absolutisme tient aujourd'hui sous sa verge de fer.

Les Prométheïdes de votre collègue M. Chatelein⁴, déjà analysées dans votre quatrième Bulletin

⁴ Collaborateur des Ephémérides historiques.

sont des satires éloquentes de quelques abus des temps modernes. De beaux vers, une brillante prose se disputent à l'envi le privilége de nous en montrer toute la turpitude. Craignant de faire ici un double emploi, nous renvoyons à ce qu'en a dit M. Curel, dans le recueil trimestriel de la Société.

Cet heureux mélange de prose et de vers nous conduit insensiblement à ce que, par habitude, on nomme généralement *poésie* et nous permettra d'émettre ici notre opinion sur ce point littéraire. La poésie, qu'on a restreint vulgairement à l'art de faire des vers, s'efforce de se débarrasser de ses entraves; les bornes mesquines qu'on lui a imposées, rapetissent l'esprit, énervent l'imagination, enchaînent les élans du génie; aussi tout en se riant du rythme, de la mesure dans lesquels on l'enserre, elle ne cesse de présider toujours à tout; elle est l'âme des grandes, des belles œuvres; c'est elle qui les marque d'un sceau inneffaçable, c'est elle qui leur sert de guide dans la postérité la plus reculée. Sciences, Industrie, Beaux-Arts, tout s'empreint de son influence puissante, tout s'en pénètre, elle donne à tout la vie la force et la vigueur. Aussi la littérature moderne s'affranchissant le plus souvent de ses gothiques règles, abandonne le langage cadencé, mesuré qu'on appelle vers, et se

livre, en pleine liberté, à l'inspiration des sentimens qui la dominent.

Étendre au loin la sphère de la poésie, l'appliquer seulement au beau, au sublime, à cette science de *sentiment*, qui quoique jeune encore dans l'intelligence humaine a toujours existé et qu'on connaît aujourd'hui sous le nom d'*Estétique*, tel est notre dessein.

M. Edmond Pradier vous peint, en vers libres, dans sa Lenitza qui porte pour épigraphe ce vers :

Amor quanto è più tardo, è più crudele.

le délire de l'amour poussé jusqu'à l'oubli des devoirs conjugaux. Les remords, le désespoir et le châtiment de la femme coupable, dont le mari instruit de sa faute lui montre avec satisfaction le cadavre de son amant qu'il a assassiné, donnent à cette pièce un fond de moralité, qui fait supporter le spectacle hideux d'un des fléaux inhérens à l'ordre social actuel. Espérons qu'un jour la connaissance plus profonde du cœur de l'homme tendra, par d'heureuses modifications à nos institutions sociales, à annuler ce vice, qu'en-gendre l'entraînement des passions.

Le même auteur vous trace, sous l'emblème

d'une rose effeuillée, qu'il trouve sur son passage avec ces mots :

Hodie mihi, cras tibi.

les délices d'une courte vie, qu'embellissent les doux sentimens ; il porte envie à cette rose fanée à qui il adresse ces mots :

*Pauvre fleur ! tu ne vécus qu'un jour,
Mais en plaisirs, du moins, tu dépensas ta vie,
Et c'est ton destin que j'envie ;
Car tu vécus et tu mourus d'amour !!!*

Dans la toilette , du même auteur , avec cette épigraphe de Virgile :

Omnia vincit amor , et nos cedamus amori.

un amant heureusement occupé de la toilette de son amie , s'ennivre de plaisir à chaque ajustement dont il l'embellit ; il prévoit , avec délices , le bonheur dont il va jouir en valsant avec elle , en la serrant dans ses bras caressans .

Cette pièce , au ton badin , à l'allure un peu libre , est la peinture délirante de l'amour le plus passionné .

C'est dans la ballade florentine de votre collègue , M. Edouard de Puycousin , qu'on peut lire , écrite en traits de feu , l'expression du plus violent amour . Sa nouvelle Sapho appelle d'une voix

amoureuse l'objet de ses désirs, et comme une bacchante que la passion subjuge, lui peint dans l'abandon le plus voluptueux, sa brûlante ardeur.

Abandonnant le ton érotique et plein de hautes pensées, M. de Puycousin, vous retrace en vers libres quelques épisodes de la fête de St-Janvier, à Naples. Là se trouve réuni tout ce que la brutale ignorance inspire aux cœurs dégradés des Napolitains, qui poussés par des voix intéressées à l'adoration de ce Saint, osent avec un dévergondage repoussant, l'intercéder dans des vues criminelles, lui promettant en échange des prières, des messes, des cierges, etc., et le menaçant, en cas d'insuccès, de le dépouiller et de le battre.

Entendez la voix de cette jeune fille qui l'apostrophe en ces termes :

*Janvier, vers l'automne passée,
Pour être bientôt fiancée
Je vins vous donner mon collier :
Pas un mari ne se présente ;
D'attendre, moi, je m'impatiente ;
Rendez-moi ma chaîne Janvier.*

Cette seule strophe peut donner une idée de de cette fête qui, semblable à nos spectacles de Carrefour, ravalerait la divinité, s'il était vrai

qu'elle pût l'être, en livrant au mépris ceux qu'on dit être ses soutiens.

Que ne pouvons-nous reproduire ici la suave poésie de votre jeune collègue, M. Frédéric d'Hainaut, dont la légère insouciance ne nous permet de parler en passant, que d'une plainte poussée par lui sur le ton élevé de Lamartine, à qui il emprunte ces paroles.

La mort m'a tout ravi, la mort doit tout me rendre.

J'attends le réveil des tombeaux.

Que de sensibilité répandue dans cette pièce ! que de grâces, que de facilité dans le style.

M. le chevalier Bard (de la Côte-d'Or), orne ses *Mélancoliques* du style romantique; la tournure neuve et forte de ses expressions surprend et enchante.

Ah ! si l'antique Grèce infligea une peine à l'audacieux, qui eut le courage d'ajouter une corde à la lyre, que les tems modernes dressent des arcs triomphaux à ceux, qui ayant compris les premières et sublimes émotions que devraient nécessairement enfanter nos époques héroïques, ont imaginé des couleurs pour en reproduire toutes les teintes, ont trouvé une palette nouvelle, ont créé de nouveaux peinceaux. M. Bard exhale ses

plaintes avec des accents qui remuent le cœur dans ses fibres les plus tenues, qui exaltent le sentiment, qui multiplient indéfiniment les sensations. Ses peintures sont des tableaux achevés.

LES ARTS, disions-nous l'an passé, dans cette même enceinte et à une époque identique, servent à dessiner la vie passionnée de l'homme, ils l'embellissent, ils en font ressortir les divers reflets. On veut leur éléver des autels dans cette ville, et prenant une honorable initiative, votre compagnie crée une commission, qui par la voix d'un de ses plus habiles membres vous fait part de sa vive adhésion à l'établissement d'un Musée, qui conservant à la ville les prodiges de l'art qu'elle enfante, pourrait offrir un jour une collection utile. Des préoccupations importantes ont mis obstacle à la réalisation de ce vœu de la Société. Espérons que plus tard une demande formelle sera adressée à l'autorité compétente.

Mais si Toulon ne possède pas encore son Parthenon, si ce temple élevé aux arts ne rassemble pas encore la foule empressée de leurs poétiques amans, hâtons-nous de colliger ici les œuvres pleines de poésie de vos collègues et signalons d'abord le prestigieux secours, que deux de nos plus habiles artistes prêtent à l'intéressant ouvrage de M. Denis. Les dessins, les lithographies dont MM. Courdouan et Canquin embellissent *la*

Promenade pittoresque et statistique du département du Var animent les sujets, offrent le relief des actions, et les harmonisent parfaitement avec le texte à qui, l'exécution typographique, qui peut rivaliser avec tous les prodiges de nos imprimeries modernes les plus célèbres, vient fournir le perfectionnement le plus suave.

Une seule ligne de musique tracée par la plume lithographique de notre collègue, M. Canquoin, et sortie de ses presses vous couvainct aisément, par le fini de ses traits et la délicatesse de ses formes, des avantages innapréciabiles qu'on peut retirer de la belle découverte d'Aloïsins Senefelder.

M. Chabrand, qu'un goût ardent de musique dévore, a orné de l'harmonie la plus douce des paroles revêtues déjà par M. Gourrier de l'harmonie poétique, que cet estimable collègue sait si agréablement répandre sur tous ses écrits. Une Ballade provençale de M. de Puycousin a aussi offert à M. Chabrand un motif de composition, qui n'a rien de la froideur, que l'âge avancé de notre collègue semblerait, devoir imprimer à ses travaux.

Il me reste encore, Messieurs, à fixer votre attention sur les œuvres de deux jeunes artistes, qui sont venus tout récemment s'asseoir parmi vous. Les tableaux qu'ils vous ont offert justifient pleinement l'empressement flatteur avec lequel vous les avez accueillis, et d'abord je vous rap-

pelleraï la grande figure de M. Pol Justus, portrait si original de formes et de talent ; vous avez dû être surpris de tant de hardiesse et de bonheur, quoique la portée de M. Marbeau vous fut de long-temps révélée, par son propre portrait et par des têtes de femme toutes pleines de variétés, de grâces et de vie. Mais ce ne sont pas ces qualités seulement qu'il faut apprécier, bien qu'elles soient réunies au plus haut point ; il est un autre motif qu'il faut peser à sa valeur , celui des difficultés vaincues , et comme pour se faire un jeu d'en triompher, l'auteur s'était plu à les rassembler sous son pinceau : rappelez-vous autour de cette pensive et sévère image , cette profusion de teintes noires, qui l'encadre si bien et semble le repousser de la toile; vêtemens à longs plis , cheveux , velours du col , ceinture de cuir , qu'agraffe une simple boucle brunie , toutes ces choses noires et sur un fond sombre , se détachant comme par magie les unes des autres sans confusion , sans que le voisinage de celles-ci ne fasse rien perdre de l'effet de celles-là , constituaient un tout harmonique enchanteur.

Au peintre , qui se joue ainsi des difficultés matérielles de son art ; à l'artiste , qui jette dans ses conceptions tant de science positive , tant de souple et vigoureux talent , tant d'âme et de promesses d'avenir , croyez-vous , Messieurs , que

les vastes champs de l'histoire ne doivent s'ouvrir un jour ?

Je ne dirai qu'un mot de l'autre portrait, que le même auteur vous a exposé, de notre Diogène mendiant, du plus cynique philosophe de nos rues. Qui de vous n'a souri devant cette face rieuse et grimaçante, qui s'est complaisamment offerte tour-à-tour à la verve de tous nos artistes. Dire que ce tableau est de M. Marbeau, c'est assez le louer.

M. Lauret, dont nous n'avions vu d'abord que trois charmans petits tableaux de genre, une scène de confessional, une autre des Écorcheurs de Darlincourt et enfin une nouvelle mariée, a voulu montrer que son talent n'est pas restreint dans les mignonnes proportions, dans les enjolivemens de la miniature et que la toile est aussi familière à ses pinceaux que l'ivoire. Vous avez remarqué le grand portrait qu'il vous a exposé dernièrement, œuvre élevée de science et de vérité.

Un de vos membres correspondans, dont l'étude de la nature fait tous les délices, vous a offert un tableau représentant avec beaucoup de fidélité les traits de ce doyen de la mendicité de Toulon, qui revêtu *d'un habit d'apôtre* cherche à émouvoir la commisération publique par l'étagage de sa barbe négligée, que le temps a blanchie,

et par son grand âge dont il se plaint à en reculer le terme.

Si une des preuves les plus patentes de la prospérité d'une société se trouve dans la multiplicité de ses travaux, dans les communications intéressantes qu'elle reçoit, dans l'empressement que des savans, des littérateurs, des artistes mettent à venir s'inscrire sur ses colonnes, que nous sommes glorieux de la tâche qui nous a été imposée; nous l'avons dépouillée, ou pour mieux dire, nous n'avons pas su l'orner de ce coloris d'expression, de ces tournures brillantées que l'esprit et le génie répandent avec profusion; mais, Messieurs, le vaste cadre que nous avions choisi a été complètement rempli; des rapports honorables et nombreux ont été établis entre vous et plusieurs corps savans; une foule de voix distinguées ont répondu à votre appel; vous avez invité *les femmes* à votre coopération.... Votre mandat annuel, en un mot, a été achevé par vous avec honneur et gloire. Le titre de membre résidant de la Société a été décerné à MM. Vidal du Beausset, auteur et professeur de la sténographie verticale; Ch. Laindet de la Londe, archiviste de la commune de Toulon; Marbeau et Lauret, peintres, dans cette dernière ville.

Parmi vos correspondans se sont rangés MM.

Chatelain, littérateur profond ; Sénès, professeur de philosophie au collège de Tarbes; le chevalier Bard (de la Côte-d'Or); Ferdinand Denis cet écrivain célèbre , au style si facile, si correct ; Arsenne, peintre d'histoire à Paris , à qui des goûts littéraires cultivés avec fruit, ont permis de publier un ouvrage estimé sur l'architecture ; Guyon, chirurgien principal d'armées, premier professeur à l'hôpital d'instruction d'Alger ; Sala , peintre ; Lautour, professeur d'hippiatrie à l'institut agricole de Coëtbo.

Deux membres associés , M. Perreymond , savant phytologue de Fréjus et M. Garcin, auteur du dictionnaire historique et statistique de la Provence , dont vos Bulletins renferment quelques analyses , sont venus s'asseoir parmi vous.

Le temps dans sa marche rapide vous a ravi dans le cours de cette année , deux de vos Membres les plus estimables , M. Fabre , ancien ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, dont la mort a terminé une vie longue et laborieuse , et M. Gosse , que les muses dramatiques pleureront long-temps et dont M. Dubarret , votre collègue, son ami , s'est chargé de vous retracer les nombreux travaux.

Vous avez publié durant le cours de l'année qui vient de s'écouler quatre Bulletins trimestriels , composant un volume de 656 pages dont

(70)

les fonds ont été faits par le conseil général du département du Var. La continuation de cette bienveillante allocation vous a permis de livrer à la publicité le premier Bulletin de l'année courante , dont le retard a été indépendant de votre volonté et que relève avec tant d'avantages la lithographie dont votre collègue M. Curel , qui pour la première fois dessinait sur la pierre , l'a orné. Le tableau que ce dessin présente est plein de philosophie et de sagesse ; formons l'espérance que l'intérêt toujours croissant de vos publications , leur apparition régulière vous donneront de plus en plus des droits à la sollicitude d'un conseil général , qui nourrit l'espoir de trouver , en vous , des moyens d'améliorer les masses , d'accroître leur instruction et d'augmenter , par là , la source de leur félicité.

Tous nos efforts dans ce compte-rendu se sont bornés à suppléer à l'éclat par l'exactitude et la fidélité. Si , docile à notre conscience , nous avons rempli votre attente , tous nos vœux sont comblés , toutes nos obligations religieusement accomplies.

— — —

RAPPORT

SUR LES

MÉMOIRES PRÉSENTÉS AU CONCOURS

PAR UNE COMMISSION COMPOSÉE

DE MM. JACQUINET, PEYREFERRY, ROBERT,

ROCHE, FERRAT, rapporteur.

La Société proposa , en 1833, pour sujet d'un prix à décerner en 1834, un traité spécial sur les vins de la Provence et du département du Var. Ce traité devait être fondé sur les expériences et l'observation qui pussent éclairer les agriculteurs sur leurs vrais intérêts et sur les procédés à suivre pour obtenir des vins fins et recherchés.

La question était vaste , compliquée et d'une importance majeure. Pour la résoudre, les con-

currens devaient réunir la pratique de cette partie de l'agronomie qui s'occupe de la culture de la vigne, à la connaissance de la théorie de la fermentation nommée alcoolique, espèce d'analyse naturelle qui, à l'aide d'un ferment, change le principe sucré en alcool et en acide carbonique, en modifiant, en combinant différemment les élémens de la matière sucrée et du ferment lui-même. Ils devaient joindre cette patience minutiuse d'observation qui fait arriver à des résultats non équivoques, à un jugement sain pour reconnaître et dénoncer les erreurs dans lesquelles peuvent être tombés ceux qui se sont occupés de la même matière.

Au premier aperçu, on était en droit de penser que cette question procurerait un assez grand nombre de mémoires, puisque la vigne est cultivée en Provence depuis très long-temps, probablement dès la fondation de Marseille par les Phocéens, et que les vignerons doivent avoir cherché à obtenir de son fruit les produits les plus avantageux. Mais tel n'a pas été le résultat : soit que l'importance de la question ait effrayé ceux qui, familiers avec la théorie, mais peu chargés d'expériences, auraient pu chercher à la résoudre, soit que les vignerons praticiens aient répugné à s'occuper de la rédaction d'un traité. Trois mémoires seulement sont parvenus

à la Société avant le premier avril, époque fixée pour la clôture du concours.

Cependant, pour faciliter les concurrens, la Société avait eu le soin d'indiquer les ouvrages qu'ils pourraient consulter, de poser les grandes divisions du traité, de restreindre par là les recherches, et de faciliter le travail dont le résultat devait être soumis à son jugement.

Dès que les mémoires furent arrivés, une commission fut nommée pour préparer un rapport, conformément à l'article 13 du règlement organique de la Société. C'est au nom de cette commission, composée de MM. Jacquinet, Peireferry, Robert, Roche et du rapporteur, que je prends la parole.

La commission a dû examiner d'abord si les auteurs du mémoire avaient répondu aux quatre questions auxquelles la Société avait cru devoir les borner; savoir :

« 1^o Quelle est la meilleure culture de la vigne;
« quels sont les soins qu'elle exige, et quel est le
« meilleur mode de plantation de ce végétal dans
« le département du Var?

« 2^o Quelle est la meilleure manière de préparer les diverses espèces de vins, pour obtenir
« des boissons saines et agréables, de bonne qualité et de facile conservation?

« 3^o Faire connaître les avantages ou les incon-

« véniens de l'emploi du plâtre dans la confection
 « du vin, et, en même temps, indiquer les divers
 « agens propres à ajouter au moût de raisin, pour
 « obtenir un vin qui soit toujours identique.

« 4^e Enfin, indiquer les procédés à suivre pour
 « la conservation du vin, soit dans les lieux de
 « production, soit pendant l'exportation de ce li-
 « quide. »

La commission s'est ensuite occupée du mérite des mémoires, non sous le rapport de la véracité des assertions, parce qu'elle ne pouvait pas répéter les expériences, mais d'après les théories générales, les expériences et les observations particulières à chacun de ses membres. Elle a encore dû faire la part des recherches auxquelles les auteurs se sont livrés, et des efforts qu'ils ont faits pour accommoder à notre sol, à notre climat, à notre soleil, les préceptes et les expériences des agronomes sur la culture de la vigne, et ceux des chimistes sur l'art de faire le vin.

Enfin, elle a mis en dernière ligne la rédaction et le style; non que ces choses soient à dédaigner, puisque ce qui est rédigé avec clarté, ce qui est présenté avec les graces d'un style simple et correct, est plus facilement compris, mais parce qu'il lui a paru que les ouvrages de science pourraient être dignes du prix, quoiqu'ils ne fussent point

ornés de ce qui fait souvent le principal mérite des ouvrages purement littéraires.

La commission aurait désiré faire entrer dans son rapport plusieurs extraits des mémoires présentés au concours, pour justifier ses conclusions; mais le court espace que ce rapport est destiné à remplir dans cette séance publique, ne le lui a pas permis. Elle se bornera donc à faire quelques rares citations, et à présenter sommairement les raisons qui ont formé l'opinion de la majorité de la commission, et qui ensuite ont décidé la délibération de la Société.

En général, les mémoires sont incomplets, cependant deux d'entre eux ont fixé plus particulièrement l'attention de la commission : celui qui n'a pas d'épigraphé, et qui porte pour titre : *de la vinification*; et celui qui a, pour épigraphé, ces vers de J. B. Rousseau :

« La vertu du vieux Caton,
« Chez les Romains tant prônée,
« Était souvent, se dit-on,
« De Falerne enluminée. »

Quant au troisième, dont l'épigraphé, tirée de Sénèque, est : *Naturalem causam quaerimus et assiduam, non raram et fortuitam*, la commission l'a placé le dernier à l'unanimité.

Le premier mémoire contient des faits propres

à l'auteur, qui paraît s'occuper de la vinification depuis long-temps. Il a joint, à l'envoi de son mémoire, des échantillons de différentes espèces de vins qu'il a préparés lui-même, et dont il donne le mode de préparation et de conservation.

Parmi les faits propres à l'auteur, nous croyons devoir citer le suivant : après avoir rapporté les moyens employés pour empêcher l'évaporation de l'alcool dans les cuves vinaires, l'auteur s'exprime ainsi : « Il faut donc, autant que possible, s'opposer « à l'évaporation du gaz, c'est-à-dire qu'il n'y ait « aucun vide entre le couvert et le chapeau de « vendange, sans priver celui-ci de monter et de « descendre ; que ce couvert imbibé lui-même, « soit moins susceptible d'absorber les parties qui « s'évaporent ; enfin, que les parois de la cuve qui « sont entre le marc et le couvert, ne puissent « s'emparer des parties que l'on doit admettre, « qui se volatissent. A cet effet, il ne faut que « former, sur la tête de la vendange, une croûte « assez épaisse, assez compacte, pour barrer, « autant que faire se peut, toute issue du gaz. « Pour y parvenir, du moment que le marc sur- « nage sur le moût, il faut y jeter de la fleur de « chaux vive bien pulvérisée, et en mettre de « nouveau toutes les fois que le gaz s'ouvre quel- « que passage. Il est évident que toute la partie du « chapeau de vendange qui sera imprégnée de

« chaux , doit être mise de côté. Le vin des phioles « n° 1 et 2 a été fait d'après ce procédé. »

Les échantillons nous eût paru devoir satisfaire le goût le plus délicat et nous devons observer que le vin de la phiole n° 1 , provient, au dire de l'auteur , d'un fond de bouteille entamée depuis 15 ou 18 mois.

Cette citation , dont la pureté de la rédaction ne doit pas nous occuper , est faite principalement pour engager les vignerons à répéter l'expérience qu'elle indique. L'expérience est simple , facile ; elle ne peut pas altérer le vin , puisque la chaux en contact avec l'acide carbonique qui se dégage passe à l'état de carbonate qui est insoluble. Elle prouve d'ailleurs , comme nous l'avons dit , que l'auteur s'occupe de la vinification depuis long-temps , puisque l'échantillon n° 1 provient d'une expérience faite en 1804.

Nous croyons devoir faire encore une citation , elle a rapport à l'emploi du plâtre.

L'auteur , après avoir cité deux passages de Chaptal qui dit que , dans quelques pays , on emploie le plâtre pour diminuer l'eau contenue dans le moût ; (observons que Chaptal n'approuve ni n'improvise cette pratique) , l'auteur , dis-je , s'exprime ainsi : « Nul doute que , proportionnellement à son volume , le plâtre n'absorbe une grande quantité d'eau , mais en l'absorbant ,

« respecte-t-il l'alcool? S'il se charge de parties aqueuses, plus que de celles spiritueuses, il est sûr que le moût qui a fermenté avec le plâtre doit donner un vin plus chargé d'alcool.

« Expérience 1^{re}. J'ai pris deux égales petites quantités de plâtre cuit et passé au tamis. L'une a été délayée avec de l'eau, l'autre avec une égale quantité de bon esprit de vin. Toutes ont séché et durci également. Si le plâtre absorbait plus de parties aqueuses que d'alcool, la portion de plâtre détrempee dans l'eau n'eût-elle pas du sécher et durcir plutôt?

« Expérience 2^e. J'ai fondu, dans un verre de vin, une forte dose de plâtre, je l'ai couvert et laissé déposer plus de quarante-huit heures. Pesé à l'aréomètre de Cartier, il a marqué constamment dix degrés, comme du vin pris dans la même bouteille où j'avais pris le premier. Si le plâtre eut absorbé plus de parties aqueuses que d'alcool, l'aréomètre ne l'eût-il pas indiqué? Nécessairement il diminue le volume de la vendange.»

L'auteur paraît en conclure que le plâtre est au moins inutile ; mais il ajoute : « Il donne au vin un piquant qui, au moins dans bien de circonstances, peut nuire à la santé. »

Ici, Messieurs, nous devons observer que si le peu de solubilité du plâtre peut tranquiliser sur l'innocuité du vin qui a fermenté sur ce sel calcaire,

il n'en est pas de même si on considère que le plâtre cuit peut contenir une certaine quantité de sulfure de chaux provenant probablement de sa décomposition partielle par l'action du feu et du combustible, et que ce sulfure passant à l'état d'hydro-sulfure par le contact de l'eau et de l'acide du moût, cet hydro-sulfure calcaire peut alors se trouver en partie dissous dans le vin. Aussi certains vins laissent-ils un arrière petit goût d'œufs pourris, caractère propre à l'acide hydro-sulfurique ou soit gaz hydrogène sulfuré. C'est à de nouvelles expériences à indiquer d'où provient ce goût qui d'ailleurs pourrait être communiqué au vin par les substances employées pour le collage, telles sont le sang de bœuf ou les blancs d'œufs déjà altérés.

Pour revenir au mémoire dont nous nous occupons. Ce sont les faits, ce sont les expériences que l'auteur a opérés qui lui ont concilié les suffrages de la majorité de la commission. Mais il ne donne pas assez de développemens à la solution de la première question sur la culture de la vigne, ni à celle de la partie de la troisième qui a rapport aux divers agens propres à ajouter au moût de raisin, pour obtenir un vin qui soit toujours identique. Ces omissions n'ont pas permis à la commission de proposer à la société d'adjudiquer le prix.

Le second mémoire est fort de théorie, l'auteur

a résolu longuement les diverses questions proposées. Mais il est pauvre de faits qui lui soient propres. Il donne l'historique, la partie botanique, les variétés de la vigne, choses qui ne déparent pas son ouvrage, mais qui n'étaient pas demandées. Il entre dans des détails minutieux sur les variétés des terrains propres à la culture de cet arbrisseau, et il donne le moyen d'analyser chimiquement les sols. Mais il oublie d'indiquer dans quelles proportions doivent se trouver les différentes espèces de terre pour former un sol éminemment propre à cette culture. Au reste, quoiqu'en dise l'auteur, nous doutons que les agriculteurs puissent employer, pour analyser les sols, les moyens qu'il indique. Nous pensons qu'ils sont hors de la portée de la presque totalité des vigneronns. Nous devons néanmoins reconnaître que ce moyen analytique est le travail d'un chimiste habile, habitué aux expériences du laboratoire.

L'auteur, après avoir employé plus de la moitié du mémoire à la solution de la première question, s'occupe à résoudre les autres. La seconde moitié est aussi riche de raisonnemens. L'auteur explique parfaitement la théorie de la fermentation vineuse, les phénomènes qu'elle présente, les avantages du soutirage, du collage, du souffrage. La commission a encore reconnu l'ouvrage d'un savant chi-

miste ; mais presque tout ce que dit l'auteur a été dit avant lui.

Quand à l'emploi du plâtre, l'auteur pense que la petite quantité que le vin peut en dissoudre est incapable de nuire ; il cite le *gypsatum vinum* des anciens , le vin de *schérac des Perses* qui le préparent dans des cuves spécialement enduites de plâtre, il assure que, dans les meilleurs vignobles d'Espagne, on a recours au plâtre et que jamais personne n'a mis en doute que les vins de ce pays ne fussent généreux et excellens. Il pense que non seulement le plâtre enlève au moût la quantité d'eau qu'il a perdue par l'action du feu, mais qu'il agit encore en décomposant le tartre ou bi-tartrate de potasse qui est contenu dans le vin ; ce qui , d'après l'auteur le rend très utile lorsque les raisins n'étant pas parvenus à leur parfaite maturité , se trouvent très riches en sel tartrique.

Enfin il s'exprime ainsi : « J'admet, avec tous « les agriculteurs , que le plâtre rend le vin fort , « piquant et plus coloré , mais je n'admet pas « avec eux que cela tient au plâtre que le vin « renferme. Je pense que le vin, venant à céder « une partie de son eau au plâtre devient plus fort, « par la raison que, sous le même volume , il re- « présente un liquide plus alcoolique. D'autre « part , la couleur des vins étant due principale-

« inent à l'action dissolvante de l'alcool sur le « principe colorant de la pellicule du raisin, on « concevra facilement que plus le vin sera riche « en alcool et plus il sera coloré.

« Enfin j'admets qu'en décomposant partielle- « ment le tartrate acide de potasse, le plâtre sert « aussi à corriger l'aprétré du vin, car nous avons « admis, dans notre mémoire, que ce sel con- « tribue pour sa part à rendre les vins apres.

« Je pense néanmoins qu'on ne doit employer « le plâtre que lorsque le moût est trop aqueux. »

Nous ne chercherons pas à concilier ce que ce raisonnement a de contradictoire avec les expé-
riences de l'auteur du mémoire que j'ai cité avant
celui-ci. C'est à de nouvelles expériences à résou-
dre la question. D'ailleurs la Société ayant dé-
cidé qu'elle mettait le même sujet au concours,
nous croyons devoir nous abstenir de toute ré-
flexion.

Enfin, l'auteur promet à la Société un nouveau
mémoire où il traitera des objets qui forment le
complément d'un traité sur la culture de la vigne
et sur l'art de faire le vin. La Société ne peut
qu'applaudir à cette promesse, elle accueillera
avec plaisir et surtout avec reconnaissance, un tra-
vail qui pourra faire arriver au but auquel nous
tendons, à l'amélioration de la culture de la vigne

et à celle de la fabrication des vins dans le département du Var.

En résumé, ces deux mémoires offrent l'un beaucoup de pratique unie à assez de théorie guidée par l'expérience et l'observation, l'autre beaucoup de théorie et d'érudition, mais peu de pratique. En sorte que fondus en un seul les deux mémoires auraient peut-être satisfait au concours.

Mais les auteurs ne se sont pas assez rappelés que la Société désirait, sur les vins de la Provence et du département du Var, un traité spécial, fondé sur les expériences et sur l'observation, qui put éclairer les agriculteurs sur leurs vrais intérêts et sur les procédés à suivre pour obtenir des vins fins et recherchés.

Ce sont ces considérations qui ont déterminé l'unanimité de la commission à proposer à la Société de ne pas accorder le prix, de donner une première médaille d'encouragement à l'auteur qui avait réuni la majorité des suffrages, une seconde médaille à celui qui avait été placé en seconde ligne, et enfin de remettre au concours le même sujet pour l'année prochaine, en donnant plus de développemens à quelques-unes des questions.

Les conclusions de la Commission ont été adoptées, et bientôt M. le Président proclamera le résultat du concours.

Notre tâche est terminée, nous n'ajouterons que quelques mots : notre but a été d'être utile à notre pays. Puissent nos efforts nous concilier de plus en plus l'estime de nos concitoyens et les encouragemens de l'administration supérieure du département dont la sollicitude a procuré à la Société les moyens de mettre au concours un sujet d'une importance si majeure.

Lu en séance publique le 12 juin 1834.

JACQUINET.

PEYREFERRY.

ROBERT.

ROCHE.

FERRAT, RAPPORTEUR.

Après la lecture de ce rapport, M. le Président a décacheté les billets qui renfermaient les noms des auteurs des deux mémoires, et il a proclamé les résultats du concours :

Première médaille d'encouragement, du prix de deux cents francs à M. Ramatuelle, contre-amiral en retraite, membre associé de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du département du Var, séant à Toulon, résidant à Saint-Tropez.

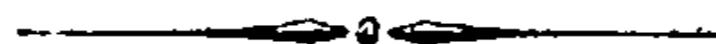
Seconde médaille d'encouragement, du prix

(85)

de cent francs à M. Rouchas, pharmacien entretenu de la marine de première classe, résidant à Toulon.

Le Secrétaire,

V. TAXIL, D^r. méd.



SUJET DE PRIX

PROPOSÉ

PAR LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES,

ARTS ET BELLES-LETTRES

DU DÉPARTEMENT DU VAR,

POUR L'ANNÉE 1855.

—
La Société, en faisant connaître le sujet du prix qu'elle devait décerner en 1834, s'exprimait ainsi :

« Le département du Var est un de ceux de la France,
« qui produit la plus grande quantité de vin, et dont le
« climat convient le mieux à la culture de la vigne. Le vin
« en est pourtant peu estimé, et, à l'exception de celui
« qui provient de certaines localités, il est peu recher-
« ché par les connaisseurs, quoique, en général, il
« soit propre à être exporté et qu'il soit préféré, pour
« cette raison, par les commerçans. Il serait pourtant
« facile de préparer des vins fins et d'excellente qualité,
« en soignant, un peu mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à
« présent, ce genre de produit, et surtout en ne laissant
« pas à l'aveugle routine la confection de cette impor-
« tante boisson. Plusieurs chimistes et plusieurs éco-

« nomistes ont écrit sur cette matière, mais leurs ouvrages sont peu répandus, et leurs expériences sont ignorées de la plupart des agriculteurs, etc. »

Aucuns des mémoires présentés au concours n'ayant obtenu le prix, la Société a accordé deux médailles d'encouragement. Mais la culture de la vigne et la fabrication du vin étant d'une importance majeure pour le département du Var, elle croit nécessaire de remettre le même sujet au concours.

La Société propose donc de nouveau la question suivante :

1^o Quelle est la meilleure culture de la vigne dans les variétés (soit vulgairement parlant les espèces) qu'elle présente les plus appropriées à notre sol ; quels sont les soins et l'exposition qu'elle exige, et quel est le meilleur mode de plantation dans le département ?

2^o Quelle est la manière de préparer les diverses espèces de vins rouges ou blancs pour obtenir des boissons saines et agréables, de bonne qualité, de facile conservation et qui puissent supporter le transport soit par terre, soit par mer, quelque long qu'il puisse être ?

3^o L'emploi du plâtre dans la confection du vin offre-t-il des avantages ou des inconvénients, et parmi les agents proposés pour être ajoutés au moût des raisins y en a-t-il qui puissent faire obtenir un vin toujours identique ?

4^o Enfin, indiquer les procédés à suivre pour la conservation du vin soit dans les lieux de production, soit pendant l'exportation de ce liquide.

Les concurrens devront présenter des expériences qui leur soient propres, ou qu'ils se soient appropriées en les répétant avec soin, et des observations qui puissent éclairer les agriculteurs. Ils devront encore chercher à faire des applications au département du Var, des théories générales sur la culture de la vigne et sur l'art de faire le vin.

La Société ne demande pas seulement ce qui se fait actuellement, mais ce qui se peut faire de mieux.

Le prix qui sera décerné dans la séance publique de l'année 1835 consistera en une médaille d'or du prix de 300 francs.

La clôture du concours est fixée au 1^{er} avril 1835.

Tous les ouvrages doivent être envoyés, *franc de port*, avant cette époque, à M. le secrétaire de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du département du Var, séant à Toulon.

Chaque manuscrit devra porter, suivant les formes académiques, une épigraphe répétée dans un billet cacheté, qui renfermera aussi l'indication des noms et prénoms, de la qualité et de la demeure de l'auteur.

Les membres résidans sont seuls exclus du concours.

Toulon, le 12 juin 1834.

Le Président,
ALPHONSE DENIS.

Le Secrétaire,
V. TAXIL, D. M. P.

TABLEAU
DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES,
ARTS ET BELLES-LETTRES
DU DÉPARTEMENT DU VAR,
AU 1^{er} JUILLET 1834.

La Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du département du Var, séant à Toulon, se compose de membres résidans, de membres associés et de membres correspondans. Elle a, en outre, un conseil d'administration, dont font partie tous les fonctionnaires, et un comité de rédaction chargé de tout ce qui concerne la composition et l'impression de son Bulletin trimestriel.

CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 1834—35.

MM. FERRAT, président; LAYET, vice-président.
RICARD, secrétaire; DOZOUL, vice-secrétaire.
PEYREFERRY, archiviste; JULIEN, trésorier.

COMITÉ DE RÉDACTION POUR L'ANNÉE 1834—35.

MM. CUREL, président; LAYET, DANY, TAXIL,
DOZOUL, JULIEN et ROCHE, suppléans.

MEMBRES RÉSIDANS.

Dates de
l'admission.

1811. EMÉRIAU (comte), pair de France, vice-amiral en retraite.
 FERRAT, pharmacien-chimiste, memb. hon. de la société grand-ducale de minéralogie d'Jéna et autres.
- ROBERT, directeur du jardin botanique.
1812. TRASTOUR, chir. princip. d'armées, chir. en chef de l'hôpital militaire.
 DUBARET, professeur de Belles-Lettres.
1816. JULIEN, professeur de langues étrangères (italien et anglais).
1820. GIRARD, colonel d'état-major en retraite.
1823. H. GARNIER, memb. de pl. soc. sav.
 BAUDIN, lieutenant de vaisseau.
1826. JACQUINET, docteur-médecin, pharmacien-chimiste.
 DENIS (Alphonse), maire d'Hyères, membre du conseil-général du département et de plusieurs sociétés savantes.
- BARRAL, capitaine de corvette.
1828. ROCHE, professeur de mathématiques à l'école d'artillerie de la marine.
1829. PRADIER (Edmond), lieutenant de frégate.

1830. LAYET, docteur-médecin, intendant de la santé publique.
- DANY, docteur-médecin, chir. aide-major à l'hôpital militaire.
1831. ALBERT de SELLES, propriétaire.
- PEYRE-FERRY, conservateur de la bibliothèque communale.
- D'ESTIENNE, avocat et notaire.
- GOURRIER (Alex.), chef du bureau de l'état civil à la mairie.
- CUREL, chef d'institution.
1832. MARTINENQ, doct. méd., chir. de 1^{re} classe de la marine.
- De PUYCousin (Edouard).
- TAXIL, chir. en chef des hospices civils de Toulon, professeur d'accouchemens en celui de St-Esprit de la même ville, etc.
- RICARD, professeur de philosophie au collège de Toulon.
1833. BLACHE, doct. méd., professeur à l'école Navale de Brest.
- DOZOUL, employé dans l'admin. de la marine.
- CHABRAND, compositeur et professeur de musique.
- COURDOUAN, peintre dessinateur, prof. de dessin.
- CANQUOIN, imprimeur et lithographe.

(92)

1833. VIDAL, professeur de sténographie.
1834. CH. LAINDET DE LA LONDE, homme de lettres, archiviste à la mairie.
MARBEAU, peintre dessinateur.
LAURET, peintre dessinateur.
AUBERT, doct. en méd., médecin du dispensaire *extra muros* (nord) de Toulon.
-

MEMBRES ASSOCIÉS.

1819. AUDIFFRET, avocat à Draguignan.
1822. LAURE, propriétaire agronome à la Valette.
DE RAMATUELLE, contre-amiral honoraire en retraite à St-Tropez.
1824. TERRIN, homme de lettres à Solliès-Pont.
1825. GAZAN, docteur-médecin à Antibes.
1833. PERREYMOND, phytologue, prof. au collège de Draguignan.
1834. GARCIN, homme de lettres à Draguignan.
-

MEMBRES CORRESPONDANS.

(FRANÇAIS.)

1800. RAINOUARD, membre de l'acad. française.
VIENNET, id. id.
BEAUCOLERT, ancien ingénieur de la marine.

1811. Baron Charles DUPIN membre de l'institut.

SIMÉON (Baron), ancien préfet du Var.
REINAUD, professeur de rhétorique au collége royal de Marseille.

PONS, inspecteur de l'académie d'Aix.

KERAUDREN, inspecteur-général du service de santé de la marine.

LARREY, ancien chir. en chef des armées.

MARTREL-PREVILLE, ingénieur des ponts et des chaussées.

BOIN, médecin en chef des hospices de Bourges.

FALBA, colonel d'artillerie de marine en retraite.

PIGEON, employé au ministère de l'intérieur.

TAXIL ST. VINCENT, docteur en médecine à Brest.

GILIBERT DE MERLIAC, lieut. de vaisseau en retraite.

BLAIN, ancien sous-préfet à Toulon.

PAGEOT DE MARCH WAL, receveur principal de contributions.

1812. THOMAS, ancien sous-inspecteur de la marine.

MARC, docteur médecin, membre de plusieurs sociétés savantes à Paris.

BALME, docteur médecin à Lyon.

DURAMEL (Baron), ancien sous-préfet à Toulon.

CHARDON, commis-principal de la marine en retraite.

CACCIARD, banquier à Paris.

1814. VIGUER, correspondant de l'institut à Marseille.

MOYGÈRY, capitaine de vaisseau.

LEMER, doct. méd. à Marseille.

1815. MICHELET, capitaine d'infanterie.

ROQUES, aide-major au corps royal du génie à Montpellier.

1816. ROSSOLIN, doct. med., chirurg. de 2^e classe de la marine à Marseille.

HENRY, docteur en médecine à Dijon.

POUYER, cons. d'état, directeur du personnel au ministère de la marine.

BARTHÉLEMY, professeur d'hydrographie à Nantes.

LEFLIBRE DE CÉRISY (Bey), ingénieur en chef de la marine du vice-roi d'Egypte.

DEMONT D'URVILLE, capitaine de vaisseau.

1818. COSTE, doct. méd. à Dunkerque.

1820. CHARPENTIER, doct. méd. à Périgueux.

1821. DUGAS, méd. en chef de l'Hôtel Dieu de Marseille.

1824. ROUX, doct. méd., secrétaire perpétuel

de la Société de statistique de Marseille, etc.

- 1825. LARDIER, naturaliste agricole à Marseille.
LIEUTAUD, avocat à Aix.
VIGNÉTY, commis de la marine à Brest.
LOISELEUR DE LONG-CHAMPS, doct. méd.,
naturaliste à Paris.
- 1825. QCOY, second méd. en chef de la marine
à Rochefort.
GAYMARD, chirurgien de 1^{re} classe de la
marine.
- 1826. ALQUIER, chirurgien-major des armées.
FERRAT, méd. militaire à St-Jean-Pied-de-
Port.
- 1828. AMPÈRE (Marie André), memb. de l'institut.
AMPÈRE, fils, memb. de pl. Soc. sav.
DEMESMAË (Auguste), homme de lettres à
Besançon.
DEFEUGRAY, ancien sous-préfet à Toulon.
BEDOR, doct. méd. memb. de pl. soc.
sav. à Troyes.
- 1830. CHRESTIEN, docteur médecin.
DE CALIGNY, lieutenant de frégate.
- 1831. JORRY, col. d'état-major, membre de plu-
sieurs Sociétés savantes à Paris.
- 1832. ORTOLAN (Elzéar), doct. en droit, sec. en chef
de parquet à la cour de cassation à Paris.

1832. TOURNILLON (Hector), adjudant sous-officier au 67^{me} de ligne.

CORRIOL, pharmacien-chimiste à Paris.

SURLE, homme de lettres à Paris.

1833. Bosq, ainé, $\left\{ \begin{array}{l} \text{naturalistes archæologues,} \\ \text{memb. de pl.soc.sav. à Au-} \end{array} \right.$
 Bosq, cadet, $\left\{ \begin{array}{l} \text{riol (Bouches du Rhône).} \end{array} \right.$

CHATELAIN, homme de lettres, rédacteur des Ephémérides littéraires.

SÉNÈS, professeur de philosophie au collège de Tarbes.

GUYON, chir. principal d'armées, premier prof. à l'hôpital d'instruction d'Alger.

1834. Le chevalier BARD (de la Côte-d'Or), homme de lettres.

DENIS (Ferdinand), homme de lettres.

ARSÈNE, peintre d'histoire.

SALA, peintre.

LAUTOUR, professeur d'hippiatrie à l'institut agricole de Coëtbo.

MEMBRES CORRESPONDANS.

(ÉTRANGERS.)

-
1811. KIRKHOFF (chevalier de) doct. méd., membre de plusieurs Sociétés savantes.
1812. AUBAN, ancien médecin, près la Porte Ottomane.
1823. VAN BRÉE Mat. (chev.), professeur de l'acad. des Beaux-Arts à Anvers.
HERNANDEZ, doct. en méd. à Mahon.
ROUX, directeur de l'institut français à Smyrne.
LENS (le conseil.), doyen de la fac. de méd., professeur de minéralogie à Jéna.
STASSARD (baron de) membre de plusieurs Sociétés savantes à Jéna.
1825. REIFFEMBERG (baron de), professeur de philosophie à Louvain.
BAUD, professeur à la faculté de médecine à Louvain.
CAMBERLIN D'AMOUGIES (chev.), memb. de plusieurs Sociétés sav. à Gand.
LIERVIN DE BAST, secrétaire perpétuel de la Société royale de littérature et de Beaux-Arts à Gand.
VAN-RENTSALAER, doct., secrétaire du lycée d'histoire naturelle à New-York.

1827. Baron de WESTREENEN DE TIELLAND, conseiller du gouvernement Néerlandais pour les bibliothèques royales de la Hollande, memb. de pl. soc. sav.
1828. VAN-GRIETHUIZEN, membre des académies de Batavie, Gand, etc.
 KIRKHOFF Eug. (chev.), membre honoraire de la Société Grand-Ducale d'Jéna.
 Fuchs (le conseiller privé), prof. d'anatomie et physiologie à l'université d'Jéna, memb. de pl. acad.
 LICHSTADT, prof. de littérature à l'université d'Jéna, memb. de pl. soc. sav.
 GOEBEL (Charles Christophe), prof. de chimie et de pharmacie, conseiller d'état de S.M. l'empereur de toutes les Russies.

Nota. On recevra avec reconnaissance les avis relatifs aux erreurs qui peuvent se trouver dans le tableau des membres correspondans, par omissions, changemens de domicile, décès, etc.

ERRATA.

DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ACADEMIQUE DE TOULON.

DEUXIÈME ANNÉE. N° 1.

- Page 1 lign* 8. Au lieu de *des* lisez *deux*.
 6. Au lieu de *la levée* lisez *le levé*.
- 2 3. Au lieu de *dirigés* lisez *dirigées*.
- id. 13 Au lieu de *qui à consistent* lisez *qui consistent*.
- id. 23. Au lieu de *levers* lisez *levés*.
- 5 7. Au lieu de *differens*, lisez *différences*.
- id. 17. Au lieu de $\frac{1}{m}$ lisez $\frac{1}{p}$.
- 9 12. Au lieu de *htd* lisez *h-t-d*.
- id. 20. Au lieu de *Vh* lisez \overline{Vh} .
- 11 14. Au lieu de *lr* lisez *l₂*.
- 12 9. Au lieu de *pq* lisez *PQ*.
- id. 27 Au lieu de $\frac{m'h}{a-l}$ lisez $\frac{m'h}{a}$
- 13 1. Au lieu de $\frac{p'(a-1)\dots al}{p'\dots a}$ lisez $\frac{p'(a-1)\dots al}{p'\dots a}$
 4. Au lieu de *m'p'* lisez *h'p'*.
 id. Après *objectif* lisez *b*.
 5. Au lieu de *tal* lisez *-l-al*.
 6. Au lieu de *opq'* lisez *OP'Q'*.
 8. Au lieu de *p'q'* lisez *P'Q'*.
 27 Au lieu de *-al* lisez *-l-al*, et au lieu de
 $\frac{al}{d}$ lisez $\frac{-al}{d}$
- 15 23. Au lieu de *h* lisez *d*; au lieu de *d* lisez *h*;
 Au lieu de *id*; *Id* et au lieu de *ih*; *Ih*.
- 18 12. Au lieu de *ce* lisez *c—e*.
- 22 18. Au lieu de *la toise* lisez *la demi toise*.
- 24 8. Au lieu de *l* lisez *d*.
 12. Au lieu de $\frac{a-1}{q}$ lisez $\frac{1dq}{d-q}$
- 25 7. Au lieu de $\frac{1l^2}{a-1}$ lisez $\frac{l^2}{a-1}$.
- 28 14. Mettez le point après *astronomique*
 30. Au lieu de *timbre* lisez *limbe*.
- 31 10. Au lieu de *avec un* lisez *devant un*.
- 42 28. Au lieu de *racidivores* lisez *radicivores*.
- 44 29. Au lieu de *Coca* lisez *Codja*.
 id. Au lieu de *de racines* lisez *des racines*.

- 46 id. Au lieu de *anéantis* lisez *anéanties*.
103 13. Au lieu de *même* lisez *mêmes*.
104 3. Au lieu de *nudité* lisez *sa nudité*.
105 25. Au lieu de *la* lisez *de la*.
108 29. Au lieu de *qu'ils* lisez *qu'il*.
109 14. Au lieu de *quelques actions* lisez *quelque action*.
id. 9. Au lieu de *de* lisez *des*.
112 26. Au lieu de *j'irais* lisez *j'irai*.
20. Au lieu de *respect* lisez *respect*.
111. Au lieu de *Caspérienne* lisez *Tarpeïnne*.
113 3. Au lieu de *consciense* lisez *conscience*.
id. 7. Au lieu de *tirans* lisez *tyrans*.
id. 10. Au lieu de *grande* lisez *grandes*.
114 5. Au lieu de *général* lisez *générale*.
id. 6. Au lieu de *serais* lisez *serai*.
115 28. Au lieu de *plaisir* lisez *plaisirs*.
id. 26. Au lieu de *le plaisir* lisez *les plaisirs*.
id. 9. Au lieu de *ne mélant* lisez *ne me mélant*.
106 2. Au lieu de *remonds* lisez *remords*.
id. 25. Au lieu de *impréieux* lisez *impérieux*.
125 9. Au lieu de *prirai* lisez *prirai*.
128 23. Au lieu de *ame, proscrite* lisez *ame a proscrite*.
id. 17. Au lieu de *se* lisez *je*,
129 10. Au lieu de *penser* lisez *pensers*.
132 8. Au lieu de *temblez* lisez *tremblez*.
133 22. Au lieu de *alarmes* lisez *alarmes*.

